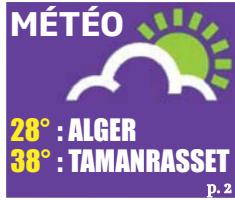


DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jeudi 26 Juin 2014 - 28 Chaâbane - N° 644 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Algérie-Egypte Le Président Bouteflika s'entretient avec son homologue égyptien



Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est entretenu hier mercredi à Alger, avec son homologue égyptien, Abdelfattah Al-Sissi. L'entretien s'est déroulé en présence du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, du Premier ministre, Abdellmalek Sellal, et du ministre de l'Energie, Youcef Yousfi. M. Al-Sissi est arrivé peu auparavant, à Alger, pour une brève visite de travail, à l'invitation du Président Bouteflika. Le président égyptien a souligné dans une déclaration à la presse à son arrivée que le but de sa visite était de «dégrager une véritable entente et une vision conjointe des intérêts communs et des défis au niveau bilatéral et de la région».

Pages 4-5

Page 3

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

l'UGTA appelle à la constitutionnalisation de l'activité syndicale et du droit à la grève

M. BOULTIF MOHAMED-SALAH, P-DG DE LA COMPAGNIE AIR ALGERIE, INVITÉ, HIER, DU FORUM DE DK NEWS

OBJECTIF : 10 MILLIONS DE VOYAGEURS EN 2018 !

www.dknews-dz.com

16 nouveaux avions d'ici à fin 2016

Invité hier du forum de DK News, M. Mohamed-Salah Boulif (P-DG d'Air Algérie) a rappelé que l'entreprise allait acquérir 16 nouveaux avions pour un montant total de 60 milliards de DA, le premier avion devant être réceptionné en décembre 2014 et le dernier à fin 2016. Cette nouvelle flotte devrait permettre à la compagnie nationale de récupérer et de développer des parts de marché sur le réseau international pour atteindre 53% en 2017 contre 50% actuellement. Pour mieux gérer cette nouvelle flotte et ouvrir de nouvelles dessertes notamment vers l'Afrique, Air Algérie a demandé au ministère des Transports de lui octroyer la nouvelle aérogare en construction. Selon M. Boulif, l'actuel ministre des Transports a donné son accord de principe. «Cette éventualité permettrait à la compagnie d'atteindre ses objectifs en terme de capacité d'accueil à 10 millions de passagers, en 2018, contre 5 millions actuellement», a-t-il dit. Avec le renforcement de la flotte du pavillon national et l'acquisition éventuelle de la nouvelle aérogare, Air Algérie pourrait, en outre, porter sa capacité de transit de 13% à 25% d'ici 2019.

Pages 6-7

Ph. M. Madi Ked

PARLEMENT

Le débat sur le projet de loi relatif au Service national reflète les mutations que connaît l'ANP

M. LAKSACI L'A AFFIRMÉ :

Banques : promulgation prochaine de 3 nouveaux textes pour renforcer les règles prudentielles

Page 9

SANTÉ

Les 10 règles d'or de la phytothérapie

Pages 12-13

ÉCONOMIE

CAMPAGNE MONDIALE ANTI-DROGUE D'INTERPOL
L'Algérie y adhère
•«Turn Back Crime»

Page 11

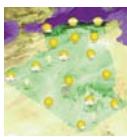
MONDIAL 2014

ALGERIE Aujourd'hui zihoo RUSSIE Arena Baixada de Curitiba
LES VERTS DÉTERMINÉS À RÉALISER L'EXPLOIT
Pp 21 à 24

PROTECTION CIVILE

1^{ER} MASTER PROFESSIONNEL «Gestion des crises et des risques»

Page 11

Météo► **Régions Nord : 28° à Alger**

Temps partiellement nuageux avec tendance orageuses notamment vers les régions Est. Les vents seront modérés 20/40 km/h.

La mer sera peu agitée à agitée

► **Régions Sud : 38° à Tamanrasset**

Temps généralement dégagé.

Les vents seront variables 20/30 km/h avec soulèvements de sable locaux.

	Max	Min
Alger	28°	20°
Oran	25°	20°
Annaba	26°	19°
Béjaïa	27°	18°
Tamanrasset	38°	23°

Horaires des prières

Jeudi 28 chââbane 1435

Fajr	03:36
Dohr	13:20
Asr	16:41
Maghreb	20:15
Isha	21:58

**CE MATIN AU SHERATON D'ORAN****2^e Séminaire sur l'Initiative 5+5 eau**

Le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, et son homologue espagnole, Mme Isabel Garcia Tejerina, ministre de l'Agriculture de l'Alimentation et de l'Environnement, procéderont ce matin à 10h, à l'hôtel Sheraton d'Oran, à l'ouverture du deuxième séminaire préparatoire de la Conférence ministérielle du dialogue 5+5.

CE MATIN À TIPASA Sortie de promotion des élèves de la marine marchande

Le ministre des Transports, le D' Amar Ghoul, présidera ce matin à 9h30, à l'Ecole nationale supérieure maritime de Bou Ismail, wilaya de Tipasa, la cérémonie de sortie de promotion de l'année universitaire 2013/2014 des élèves de la marine marchande.

CE MATIN À L'ESAA Conférence sur le management algérien

L'Ecole supérieure algérienne des affaires (Esaa), organise ce matin de 9h à 12h30 à l'auditorium de l'Ecole, une conférence sur le thème «Management algérien, management efficace !».

► **CE MATIN AUX SABLETTES Portes ouvertes sur les dangers de la drogue**

Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la lutte contre la drogue, la Direction générale de la Stretié nationale organise en coordination avec l'Organisation nationale des associations de sauvegarde de la jeunesse des portes ouvertes, ce matin à partir de 8h à la promenade des Sablettes – Alger.

► **RAMADHAN L'observation du croissant lunaire prévue demain vendredi**

La Commission nationale d'observation du croissant lunaire relevant du ministère des Affaires religieuses et des wakfs a annoncé hier que l'observation du croissant lunaire annonçant le début du mois de Ramadhan pour l'année 2014, «aura lieu vendredi 29 Chââbane 1435 de l'Hégire correspondant au 27 juin 2014». Une conférence consacrée à cet événement sera organisée après la prière du Maghreb à Dar El Imam (Mohammadia-Alger) et retransmise par les médias, a précisé le ministère des Affaires religieuses et des wakfs dans un communiqué.

CE MATIN À DK News Conférence du président du RAJ M. Nabil Yahiaoui

Le Forum de DK News accueillera ce matin à 10h30, le président du Rassemblement algérien de la jeunesse (RAJ), M. Nabil Yahiaoui, pour une conférence-débat

qui portera sur la révision de la Constitution. La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication 3, rue du Djurdjura Ben Aknoun, Alger.

**SAMEDI AU FORUM DE DK NEWS Conférence sur «L'approvisionnement et la régulation des prix durant le Ramadhan»**

Le Forum de DK News accueillera samedi 28 juin 2014 à 10h30, M. Bouras Mimoune, directeur du Commerce de la wilaya d'Alger, M. Mahfoud Harzelli, président de l'Union de protection des consommateurs dans le cadre d'une conférence-débat qui portera sur «L'approvisionnement et la régulation des prix pendant le Ramadhan», et «Le problème des intoxications alimentaires collectives durant la saison estivale».

La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication 3, rue du Djurdjura Ben Aknoun, Alger.

PARLEMENT Séance plénière du Conseil de la nation demain consacrée aux questions orales

Le Conseil de la nation tiendra, aujourd'hui une séance

plénière consacrée aux questions orales adressées aux membres du gouvernement, a indiqué hier un communiqué du Conseil. Les questions orales concerneront les secteurs de l'Énergie, des Affaires religieuses et des Wakfs, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, du Tourisme et de l'Artisanat.

**CE MATIN AU PALAIS DE LA CULTURE Conférence sur le journalisme d'investigation**

Le ministère de la Communication organise ce matin à 9h au Palais de la culture, Moufdi-Zakaria, une conférence qui portera sur le journalisme d'investigation.

► **EN CAS DE QUALIFICATION DE L'EN AU 2^e TOUR Mobilis s'engage à prendre en charge les 2 000 supporteurs présents au Brésil**

Mobilis, 1^{er} supporteur du football en Algérie, s'engage à prendre en charge tous les supporters algériens présents actuellement au Brésil, en cas de qualification au second tour. Cette prise en charge, en accord avec le ministère des Sports, comprendra tous les frais de transport, d'hébergement et les tickets du stade pour les plus de 2000 supporters algériens qui se sont déplacés au Brésil en voyages organisés.

Pour rappel, Mobilis a déjà envoyé 240 clients pour vivre sur place les prouesses du football algérien. Cette initiative illustre une nouvelle fois les valeurs de l'opérateur Mobilis, et prouve son engagement aux côtés de l'Algérie et des Algériens dans les moments les plus décisifs afin de hisser fierement, haut et fort l'emblème national.



RÉVISION DE LA CONSTITUTION

L'UGTA appelle à la constitutionnalisation de l'activité syndicale et du droit à la grève



L'Union générale des travailleurs algériens (Ugta) appelle à constitutionnaliser l'activité syndicale et le droit à la grève afin de conforter les libertés syndicales, et propose l'instauration d'un régime semi-présidentiel, a indiqué mercredi à Alger son secrétaire général, Abdelmajid Sidi Said.

M. Sidi Said, accompagné d'une importante délégation, a expliqué, dans une déclaration à la presse à l'issue d'une rencontre avec le ministre d'Etat, directeur de cabinet à la pré-

sidence de la République, Ahmed Ouyahia, qui mène les consultations sur la révision de la Constitution, que l'ensemble des 52 propositions émanant de l'Ugta visent à consolider l'activité syndicale et les droits socio-professionnels des citoyens.

Il a, à cet égard, relevé que la centrale syndicale propose, entre autres, «la constitutionnalisation du salaire national minimum garanti (Snmg), du dialogue social, du Conseil national économique et social (Cnes), de la parité entre l'homme et la femme dans les domaines politique et professionnel, de la négociation collec-

tive, et de la représentation syndicale dans les entreprises privées et étrangères».

M. Sidi Said a qualifié d'«acte responsable» la contribution de l'Ugta à l'élaboration de la future constitution algérienne, soulignant l'importance de la participation, à ce processus, de l'ensemble des tendances politiques, malgré les différences dans les positions et les avis, car, a-t-il dit, «nous devons tous aller vers un seul objectif, l'édification de l'Algérie et la consolidation du processus démocratique».

Les Scouts musulmans algériens pour la promotion du rôle de la société civile

Les Scouts musulmans algériens (SMA) proposent pour la future constitution la consolidation des mécanismes pour promouvoir le rôle de la société civile dans la prise de décision en tant que «partenaire fondamental» dans la gouvernance, la réalisation des programmes de développement et l'émancipation de la pratique démocra-

tique, a indiqué mercredi à Alger le commandant des SMA, Noureddine Benbrahim.

M. Benbrahim a déclaré à la presse à l'issue d'une rencontre avec le ministre d'Etat, chef de cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, dans le cadre des consultations sur la révision de la Constitution, que les discussions

ont porté aussi sur d'autres propositions d'amendements qui concernent, notamment, la nature du régime de gouvernance.

A ce propos, il a indiqué que pour les SMA, le régime semi-présidentiel était «le plus approprié». Par ailleurs, M. Benbrahim a relevé que les propositions émanant des SMA s'intéressent aussi à la promotion et la conso-

lidation des droits de l'homme, de l'enfance, des personnes souffrant de handicap et des personnes âgées.

Il a, en outre, indiqué que la rencontre avec M. Ouyahia était une opportunité pour aborder les questions politiques d'ordres interne et externe, ainsi que sur les voies et moyens de sauvegarder la cohésion sociale.

PARLEMENT

Le débat sur le projet de loi relatif au Service national reflète les mutations que connaît l'ANP

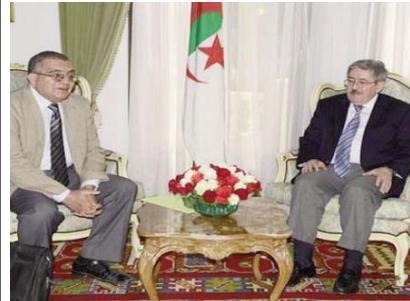
Le ministre des Relations avec le parlement, Khalil Mahi, a affirmé mercredi à Alger que les objectifs du projet de loi relatif au service national, s'inscrivaient dans le cadre des mutations que connaît le pays. Lors de son intervention devant les députés à l'Assemblée populaire nationale (APN) avant l'ouverture du débat autour du projet de loi relatif au service national, M. Mahi a indiqué que le texte s'inscrivait dans le cadre des mutations que connaît l'ANP, notamment pour adapter le service national aux fonctions et missions de l'institution militaire.

La loi actuelle «n'est désormais plus en adéquation avec le cadre constitutionnel actuel ni avec les mutations que connaît le pays», a-t-il dit précisant que «le processus d'adaptation du service national s'inscrit dans le cadre de la mission de l'ANP qui est de la préservation de l'indépendance nationale.» Selon le ministre, le projet de loi se propose de «rencontrer l'activité du service national autour de la mobilisation et la formation en vue de répondre aux besoins de défense nationale en premier lieu et permettre aux instances chargées de l'exécution de cette obligation d'œuvrer

en toute objectivité et équité vis-à-vis chaque citoyen. Le projet de loi relatif au service national qui comporte 8 titres portant de nouvelles mesures organisationnelles, fixe les principes du service national inspirés de la nouvelle conception du rôle de l'ANP et souligne le caractère obligatoire du service national. Le calcul de la période du service national dans la retraite, l'indemnisation des frais de transport lors du recrutement, l'octroi de la prime des appelés selon le grade figurent, parmi les plus importants amendements proposés le projet de loi. M. Mahi a rappelé que la loi relative au service national du 12 décembre 1989 a prévu une réduction de la durée du service national de 24 à 18 mois.

À la faveur de cette loi, des citoyens aptes à l'accomplissement du devoir du service national ont bénéficié de mesures de dispense. En 1999, le Président de la République, Abdelaïz Bouteflika, a promulgué une décision portant régularisation de la situation de plusieurs jeunes ayant refusé auparavant de se soumettre à l'obligation du Service national en raison de craintes injustifiées, a-t-il expliqué.

M. Ouyahia reçoit le président de l'Association algérienne du Droit constitutionnel



Le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, a reçu, mardi à Alger, le président de l'Association algérienne du Droit constitutionnel, le Pr Mohamed Boussoumeh.

À l'issue de cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre des consultations sur le projet de révision de la Constitution, le Pr Boussoumeh s'est abstenu de faire de déclaration à la presse.

Le 15 mai dernier, la présidence de la République avait adressé des invitations à 150 partenaires constitués notamment de partis politiques, d'organisations et d'associations nationales pour prendre part aux consultations sur la révision de la Constitution. Les invitations ont été acceptées par 30 personnalités sur 36 destinataires, 52 partis politiques sur 6 invités, toutes les organisations et associations nationales destinataires d'une invitation et les 12 professeurs d'universités sollicités.

Réerves de la LADH sur l'inscription de la réconciliation nationale comme constante nationale dans la Constitution

La Ligue algérienne des droits de l'Homme (Ladh) émet des réserves sur l'inscription de la réconciliation nationale comme constante nationale dans le projet portant révision de la Constitution, a indiqué mercredi à Alger son président, Mokhtar Bensaïd. «La charte pour la paix et la réconciliation nationale a été adoptée par voie référendaire, il est donc inutile de l'inscrire comme constante nationale dans le préambule du projet de Constitution», a indiqué M. Bensaïd à l'issue de sa rencontre avec le ministre d'Etat, directeur de cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia.

Il a indiqué, par ailleurs, que la Ladh a proposé plusieurs amendements sur diverses questions lors de la rencontre avec M. Ouyahia, qui mène les consultations sur la révision de la Constitution depuis le début du mois de juin, citant notamment, la limitation des mandats présidentiels et la séparation des pouvoirs. A ce propos, M. Bensaïd a relevé que «la durée du mandat présidentiel doit être définie dans la Constitution et fixée à cinq années renouvelables une seule fois», soulignant, en outre, la nécessité de séparer entre les pouvoirs exécutif, législatif et juridique, afin, a-t-il dit, «d'éviter une éventuelle domination du pouvoir exécutif et d'assurer un équilibre entre les trois pouvoirs». Il a aussi plaidé pour le remplacement du Conseil constitutionnel par une Cour constitutionnelle dont le président doit être élu pour un seul mandat d'une durée allant entre cinq et neuf années. Le président de la Ladh a aussi appelé à la constitutionnalisation du Conseil supérieur de la magistrature comme étant une «institution indépendante». M. Bensaïd a relevé que parmi les propositions d'amendement de la Ladh figuraient la constitutionnalisation des droits de la défense, des mécanismes à même de garantir une justice équitable ainsi que d'autres qui concernent la lutte contre la corruption, la protection de l'environnement et l'économie du pays.

La Ladh propose aussi, selon son président, la constitutionnalisation d'une instance supérieure indépendante chargée de la préparation et de la supervision des élections et ce, dans un souci de transparence, ainsi qu'une institution pour le développement durable. Par ailleurs, M. Bensaïd a appelé à la tenue d'une rencontre nationale autour de la révision de la Constitution qui regroupera toutes les tendances politiques car, a-t-il souligné, «c'est l'intérêt général de l'Algérie qui prime avant toute chose, en dépit de la différence des avis et des positions».

ALGÉRIE - EGYPTE

Le Président Bouteflika s'entretient avec son homologue égyptien

- M. Al-Sissi a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal et des membres du gouvernement.
- M. Al-Sissi a été salué à son départ de l'aéroport international Houari-Boumediene par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et des membres du gouvernement.



Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est entretenu mercredi à Alger, avec son homologue égyptien, Abdelfattah Al-Sissi. L'entretien s'est déroulé en pré-

sence du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et du ministre de l'Energie, Youcef Yousfi. M. Al-Sissi est ar-

rivé peu auparavant, à Alger, pour une brève visite de travail, à l'invitation du Président Bouteflika. Le président égyptien a souligné dans une déclaration à la presse à son arr-

vée que le but de sa visite était de «dégager une véritable entente et une vision conjointe des intérêts communs au niveau bilatéral et de la région».

LE PRÉSIDENT ÉGYPTIEN : «Ma visite en Algérie vise à dégager une véritable entente et une vision conjointe des intérêts communs»

Le président de la République arabe d'Egypte, Abdelfattah Al-Sissi a affirmé hier à Alger que sa visite en Algérie avait pour objectif de dégager une véritable entente et une vision conjointe des intérêts communs au niveau bilatéral.

«Ma visite en Algérie a pour objectif de dégager une véritable entente et une vision conjointe des intérêts communs et des défis qui se posent aux deux pays et à la région», a déclaré M. Al-Sissi à la presse à son arrivée à

l'aéroport international Houari Boumediene. Le président égyptien a évoqué des «relations et de thèmes stratégiques communs» à l'Egypte et à l'Algérie», a-t-il dit. «Les deux pays ont besoin d'œuvrer ensemble sur nombre de questions», a-t-il soutenu. Il y a aussi la question du terrorisme, ce «problème» qui nécessite «une coordination des positions» et des efforts communs pour lutter ensemble contre ce phénomène, a-t-il estimé. Il s'agit également d'autres

questions dont la situation en Libye, pays voisin de l'Algérie et de l'Egypte, a-t-il relevé. Le président M. Al-Sissi, qui effectue sa première visite à l'étranger depuis son élection à la tête de la République d'Egypte, a transmis «ses salutations» et a exprimé sa considération à l'Algérie, peuple et direction, soulignant qu'il tenait, à travers cette visite, à féliciter personnellement le président et le peuple algériens, pour la réussite de la présidentielle du 7 avril dernier.

FÊTE NATIONALE DE MADAGASCAR

Le Président Bouteflika félicite son homologue malgache à l'occasion de la fête nationale de son pays

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue malgache Hery Marcial Rajaonarimampianina Ratsirakotraimana, à l'occasion de la fête nationale de son pays, lui exprimant sa satisfaction quant aux relations d'amitié et de coopération qui unissent les deux pays et sa disponibilité à les renforcer davantage.

«Au moment où la République du Madagascar célèbre sa fête nationale, il m'est particulièrement agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses et vives félicitations, accompagnées de nos vœux les meilleurs de santé et de bonheur pour vous-même, de prospérité et de bien-

être pour le peuple malgache frère», écrit le chef de l'Etat dans son message.

«Je voudrais mettre à profit cette agréable occasion pour vous faire part de ma satisfaction quant à la qualité des relations traditionnelles d'amitié et de coopération qui unissent nos deux pays et vous renouveler ma disponibilité à les renforcer davantage au bénéfice de nos deux peuples frères», a-t-il souligné.

«Il me plaît également de vous dire que l'Algérie et Madagascar se doivent de raffermir leurs consultations politiques au service de la promotion de la paix, de la stabilité et du développement économique et social dans notre continent», a ajouté le Président de la République.

APS

ALGÉRIE - SAHARA OCCIDENTAL
Le SG du ministère de la Jeunesse s'entretient avec le ministre sahraoui de la Jeunesse et des Sports

Le secrétaire général du ministère de la Jeunesse, Djamel Koudiret, s'est entretenu, mercredi à Alger, avec le ministre sahraoui de la Jeunesse et des sports, Mohamed Mouloud Fadel.

M. Fadel a indiqué, dans une déclaration à la presse avoir passé en revue avec M. Koudiret, les voies et moyens devant permettre de renforcer la coopération entre les deux pays, soulignant que la jeunesse constitue un facteur de rapprochement entre les deux peuples.

Le ministre a également évoqué la situation des jeunes dans les camps de réfugiés sahraouis à Tindouf, faisant observer que la jeunesse sahraouie «s'oppose son combat pour l'indépendance du Sahara occidental».

Le sens d'une visite

Boualem Branki

La visite à Alger du tout nouveau président de la République arabe d'Egypte, le général Abdelfattah Al Sissi, est de celles qui montrent toute la vigueur de la diplomatie algérienne, comme elle confirme qu'Alger reste un pays écouté. Sinon comment interpréter cette visite «algérienne» d'un président égyptien juste après son élection autrement que par le fait que Le Caire, dans la conjoncture politique internationale et régionale actuelle, a un grand besoin du soutien et de l'aide de l'Algérie. D'abord parce que l'Algérie n'a pas succombé au chant des sirènes du printemps arabe, et est restée sereine, quand les autres pays arabes ont été laminés par une vague de fond qui hypothèque aujourd'hui leur avenir. Ensuite, le tout nouveau «Râïs» d'Egypte, a besoin d'écouter la partie algérienne, et en particulier les conseils du Président Bouteflika, sur nombre de dossiers stratégiques de la coopération bilatérale, et d'avoir le point de vue sur d'autres questions régionales, dont le terrorisme, la mise en place de nouvelles relations de coopération dans la région et, surtout, remettre de l'ordre dans une Egypte à cheval entre paix et terrorisme. D'autant que le pays traverse une dure crise économique sur fond de violence armée. Il y a des litiges commerciaux et économiques entre les deux pays, que l'Egypte veut résoudre, même si l'Algérie a fait de son côté ce qu'il y a lieu de faire, notamment dans l'affaire Djezzy. Et puis, il y a le gaz algérien dont l'Egypte a grandement besoin dans la phase actuelle, d'autant que l'Algérie consent aux Egyptiens un prix intéressant pour faire tourner leur industrie. Autant de raisons dont qui ont fait que la première visite du nouveau président égyptien dans un pays étranger a été l'Algérie. Et le président Al Sissi, au sortir de son entretien avec le chef de l'Etat, n'a pas manqué de confirmer cette analyse : «Ma visite en Algérie a pour objectif de dégager une véritable entente et une vision conjointe des intérêts communs et des défis qui se posent aux deux pays et à la région». Une déclaration qui laisse cependant transparaître l'impassion du Caire à bâti de nouvelles relations de travail avec l'Algérie et, surtout, de repartir de nouvelles bases, après tout ce qui a été dit et fait après l'épisode des éliminatoires de la coupe du monde 2010. Il rappellera ainsi dans cette logique que «les deux pays ont besoin d'œuvrer ensemble sur nombre de questions», dont celle du terrorisme, ce «problème» qui nécessite «une coordination des positions» et des efforts communs pour lutter ensemble contre ce phénomène. Il n'en faut pas tant pour que l'Egypte retrouve ses esprits et se remette à travailler avec l'Algérie, un pays qui s'est toujours astreint à une grande réserve et retenue dans les moments de crise et, surtout, qui peut aider l'Algérie à se «remettre debout». Car il ne faut pas être dupé à ce niveau de l'analyse : la présence du nouveau président égyptien en Algérie a quelque part une raison économique et financière, même sécuritaire. Une donnée qui ajoute du crédit au fait que l'Algérie est devenue aujourd'hui très écoutée sur nombre de dossiers, dont la lutte antiterroriste et les aides au développement.

B. B.

L'Algérie un pays exportateur de paix

Kamel Cherif

L'Algérie est devenue la destination privilégiée des nouveaux chefs d'Etat et présidents dont les pays ont connu des situations d'instabilité. Le dernier chef d'Etat en date à visiter Alger, est le président de la République arabe d'Egypte, Abdelfattah Al Sissi. Il a réservé sa première sortie officielle à l'Algérie. Auparavant, plusieurs présidents avaient effectué des visites en Algérie et ce fut également leur première sortie officielle. C'est le cas du chef du gouvernement de la Tunisie et du président du Mali qui avaient séjourné en Algérie. Le chef du gouvernement tunisien avait réservé sa première sortie officielle à l'Algérie, après sa désignation suite à la nouvelle Constitution du pays adoptée par le Parlement tunisien en janvier dernier. Il a été reçu par le Président de la République Abdelaziz Bouteflika et le Premier ministre Abdelmalek Sellal. Auparavant, plusieurs dirigeants de la Tunisie étaient passés par Alger. Ils étaient venus demander conseil et écouter le Président Bouteflika, selon leurs déclarations. Le président du Mali a également effectué sa première visite en Algérie, juste après son élection à la présidence de la République. L'Algérie est considérée comme un repère et une référence pour le président malien ainsi que pour les autres dirigeants de ce pays. Il en est de même pour les dirigeants libyens. L'Algérie demeure un passage obligé et incontournable pour les dirigeants libyens qui se sont succédé à la tête du pays depuis la chute d'El Gaddafi. Ces dirigeants viennent à Alger pour demander aide, soutien et conseil de l'Algérie où ils rencontrent les dirigeants du pays pour plus d'éclairage et de lucidité. Aussi, l'Algérie a soutenu le président marocain pour sa candidature à la présidence tournante de l'Union africaine. L'Algérie avait joué un rôle déterminant dans l'élection du président mauritanien à la tête de l'instance panafricaine. Cela dénote du rôle de l'Algérie dans la région et de tout son poids du fait de la lucidité et de la constance de ses positions. Une situation qui n'est pas nouvelle pour l'Algérie qui était par le passé la Mecque des mouvements de libération. Aujourd'hui l'Algérie est restée un repère et une référence en matière de stabilité. Un pays «exportateur de paix», pour reprendre l'expression du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

K. C.

ALGÉRIE-LIBYE

M. Lamamra réaffirme l'importance du mécanisme de concertation régional dans la crise libyenne



Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a réaffirmé à Malabo l'importance que le mécanisme de concertation des ministres des Affaires étrangères des pays voisins de la Libye, doit jouer à travers l'appui qu'il peut apporter à ce pays et dans la lutte contre la menace terroriste dans la région.

M. Lamamra a pris part, mardi, à la troisième réunion de concertation des ministres des Affaires étrangères des pays voisins de la Libye, qui s'est tenue en marge des travaux de la 25^e session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine.

Il a réaffirmé, à cette occasion, «l'importance du rôle que ce mécanisme informel de concertation régional doit jouer à travers l'appui qu'il peut apporter à la Libye pour et également dans la lutte contre la menace terroriste dans la région».

Les ministres, ont, à cette occasion, passé en revue les récents développements intervenus en Libye depuis la dernière réunion du groupe à Alger.

Ils ont également étudié les voies à suivre, en vue d'accompagner la transition démocratique et la restauration de la sécurité en Libye.

ALGÉRIE-UA

... Et s'entretient avec son homologue malien ainsi que le sous-sécrétaire général de l'ONU

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, s'est entretenu, à Malabo, avec son homologue malien, Abdoulaye Diop, ainsi qu'avec le sous-sécrétaire général des Nations Unies en charge des opérations de maintien de la paix, Edmond Mulet.

Ces entretiens qui ont eu lieu mardi, ont permis de passer en revue les activités de la MINUSMA et d'échanger les points de vue sur les perspectives de lancement du dialogue inter-malien inclusif à la faveur des efforts déployés sous la conduite de l'Algérie.

M. Lamamra a également rencontré son homologue tchadien, Moussa Faki, avec qui il a procédé à un échange de vues sur les principales questions politiques inscrites à l'ordre du jour du sommet de l'Union africaine.

Par ailleurs, M. Lamamra a participé à une réunion tenue par le ministre des Affaires étrangères de la Guinée équatoriale avec les chefs des délégations des pays arabes présents à Malabo dans la perspective de la préparation du sommet de coopération afro-arabe, prévu en 2016.

APS

ALGÉRIE-ITALIE

Le Président Bouteflika reçoit la ministre italienne du Développement économique

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu en audience, mercredi à Alger, la ministre italienne du Développement économique, Federica Guidi, en visite de travail en Algérie. L'audience s'est déroulée en présence des ministres de l'Energie, Youcef Yousfi, et de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb.



M. Sellal reçoit la ministre italienne du Développement économique

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu mercredi, la ministre italienne du développement économique, Federica Guidi, en visite de travail en Algérie avec qui il évoqué les relations économiques et commerciales entre les deux pays, a indiqué un communiqué de presse du Premier ministre.

«La rencontre a été l'occasion de passer en revue l'ensemble des questions ayant trait à l'évolution des relations qui entretiennent les deux pays dans différents domaines économiques et des échanges commerciaux», a-t-on précisé de même source.



Propos, Mme Guidi a exprimé la volonté de son pays d'améliorer davantage ces relations, a-t-on ajouté. Pour sa part, M. Sellal a réaffirmé son «souhait de voir les partenariats développés entre les communautés d'affaires des deux pays, atteindre

des niveaux plus élevés», a-t-on souligné. Il a à cet égard, assuré son interlocutrice de la «disponibilité» de l'Algérie à mettre en œuvre les moyens à même de «dynamiser davantage», les relations économiques bilatérales, de «développer» les partenariats et d'«ouvrir» de nouvelles opportunités de coopération, selon la même source.

L'audience s'est déroulée en présence des ministres de l'Energie, Youcef Yousfi, et de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb, a-t-on indiqué.

L'Algérie et l'Italie identifient les secteurs du partenariat bilatéral

L'Algérie et l'Italie ont identifié certains secteurs aptes à constituer des domaines de partenariat et d'investissement entre les deux pays, a indiqué mercredi à Alger le ministre de l'Industrie et des Mines Abdeslam Bouchouareb.

«On a discuté sur le grand projet de 43 parcs industriels et il y a aussi le médicament qui est un segment important dans lequel l'Italie a une expérience et qui sont parmi les secteurs identifiés pour le partenariat», a dit M. Bouchouareb lors d'une rencontre avec la ministre italienne du Développement économique, Mme Federica Guidi, qui effectue une visite de travail en Algérie.

A propos d'un éventuel projet de fabrication de véhicules par le constructeur automobile Fiat, le ministre a fait de la disponibilité de la partie algérienne «à accueillir tout fabricant de véhicule» en Algérie, ajoutant qu'un projet dans ce sens était à l'étude, sans donner plus de détails.

«Si (le constructeur automobile) Fiat consent à fabriquer des pièces de recharge, on lui donnera plus de facilités» a-t-il également souligné.

La sous-traitance notamment dans le secteur automobile et l'agroalimentaire sont aussi des domaines proposés au partenariat avec les Italiens, selon M. Bouchouareb qui a affirmé qu'un catalogue de projets communs, comportant 38 projets prêts, est en cours d'élaboration dans le cadre d'une démarche de partenariat international «fluide».

Evoquant les projets d'investissement italiens en Algérie, le ministre a indiqué que par le biais de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi), 26 projets dont 14 dans l'industrie pour un montant de

4,5 milliards d'euros sont opérationnels.

Dans le secteur public, il y a une cimenterie en partenariat à Hadjeret Soud à Skikda avec management italien et qui prévoit une production supplémentaire 500 000 tonnes, a-t-il précisé.

Sept autres projets, dont l'un concerne le recyclage et l'affinage du plomb, sont aussi en cours d'exécution, a signalé également le ministre.

Selon M. Bouchouareb, la réunion de la grande commission mixte se tiendra début 2015 et verra la présentation de projets concrets. De son côté, Mme Guidi a détaillé les secteurs qui intéressent la partie italienne pour lancer des projets d'investissement en Algérie, citant en ce sens les infrastructures, les autoroutes, les chemins de fer où des entreprises italiennes travaillent déjà.

«Nous avons une structure de PMI forte et une technologie qui peut être intéressante pour le marché algérien», a déclaré la ministre italienne affirmant que cette donne sera un axe de travail de la présidence italienne de l'Union européenne à partir de juillet prochain.

«Nous allons avoir des projets concrets pour obtenir des résultats dans les prochains mois avec l'objectif de disposer au début de 2015 de projets lancés et réalisés», a-t-elle ajouté.

L'énergie dont le renouvelable, la mécanique, l'électromécanique, l'agriculture, la santé sont aussi parmi les secteurs visés par la coopération bilatérale entre les deux pays. Les échanges commerciaux entre les deux pays ont atteint durant le premier trimestre 2014 plus de 3,45 milliards de dollars. L'Italie était le troisième fournisseur de l'Algérie au 1er trimestre 2014, et son deuxième client, selon les douanes.

M. BOULTIF MOHAMED SALAH, PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE AIR ALGÉRIE, INVITÉ HIER DU FORUM DE *DK NEWS*

«Climat social et développement vont de pair»

Le management d'Air Algérie se caractérise par une bonne utilisation des moyens, une appréciation correcte du marché national et international dans une situation de concurrence, une politique commerciale de lignes régulières (au contraire des charters et des compagnies low cost), de la prospective et de la programmation du développant de tous les atouts de la compagnie.



O. Larbi

Il est établi rigoureusement que les prix pratiqués par la compagnie nationale sont comparables à ceux des autres compagnies sur le même axe.

« Il arrive, plus souvent qu'on ne le pense, qu'Air Algérie soit très juste sur les prix : sur un billet Paris-Algérie la part des taxes représente 120 euros pour un billet de 179 euros en période de promotion. Air Algérie encaisse en réalité seulement 69 euros. »

Plusieurs compagnies aériennes empruntent les couloirs aériens de notre pays, ont des parts de marché sur la clientèle qui, de ce fait, n'est pas captive ; chacun étant libre de choisir les ailes de son choix pour voyager. : Air France, Aigle Azur, Air Méditerranée, British Airways, Turkish Airlines, Ettihad, Royal Air Maroc, Tunis Air et bien d'autres ont leur représentation en Algérie et y procèdent selon toute vraisemblance. »

L'image d'AH est en recomposition

« Il est vrai que jusqu'en 1990, l'image de la compagnie était des plus positive et attirait la clientèle algérienne et étrangère pour la qualité des services et autres prestations. Les choses ont commencé à changer lorsque les

autres opérateurs se sont retirés et qu'Air Algérie a été mis au défi de répondre à la demande dans des conditions de tensions permanentes. »

« J'utilise le terme de défi, car il en fut un de transporter des voyageurs, faire face aux obligations du hadj, de permettre à notre communauté émigrée de retrouver ses parents, sa culture, ses racines. De rester dans les programmes de vol à l'international. Cela grâce au dévouement de tous les agents d'Air Algérie. »

« Aujourd'hui, l'image d'Air Algérie est celle d'une compagnie qui s'adapte heureusement aux conditions spécifiques de l'aviation commerciale internationale dont les normes draconiennes ont interdit le survol de nombreux pays par des compagnies qui ne les respectaient pas. Air Algérie a toujours été soucieuse des règles et des exigences de la sécurité et du confort de ses usagers » confirme M. Boultif. Cette image passe par le renouvellement de la flotte- l'acquisition de 16 nouveaux avions commence en septembre et se poursuivra jusqu'en 2016. « Cela implique la formation des équipages et du personnel commercial. Sachez que nous avons décidé de dégager 5 équipages par avion, au lieu de 4. Des jeunes pilotes sont également formés en parallèle pour l'avenir. »

D'autre part, notre pré «vision commerciale est de passer à 4,7 millions de passagers en 2013, à 5 millions en

2014. A l'horizon 2018, nous pensons transporter 10 millions de clients. C'est une vision proactive fondée sur des capacités et l'ouverture de nouvelles lignes, en direction de l'Afrique de l'Ouest, le Moyen-Orient et l'Europe de l'Est » ajoute le PDG.

Le PDG, Mohamed Boultif considère que le développement de l'entreprise est un levier important dans le maintien d'un climat social : « La particularité de notre entreprise est de compter de nombreux syndicats : UGTA des personnels communs, UGTA des catégories particulières Syndicats autonomes des pilotes, de la maintenance, des PNC.

Pour l'instant, un équilibre est trouvé entre toutes les composantes, qui participent de l'image de la compagnie à l'extérieur.

Pour aller dans le sens d'une plus grande équité, nous avons confié à un bureau d'études et d'organisation national, le CETIC, de faire des propositions pour une organisation dynamique, des rapports professionnels d'excellence, des plans de carrière, des charges de travail scientifiques, des rémunérations motivantes ; des formations et des intérêtements divers. »

Tout est fait pour que le passager d'Air Algérie soit fidélisé dès le début des relations « commerciales » au sens noble d'échanges dans tous les domaines.

HADJ 2014

Air Algérie a programmé 66 vols vers les Lieux saints

La compagnie aérienne Air Algérie prévoit 66 vols pour la saison Hadj 2014, dont le premier est programmé pour le 7 septembre, a annoncé hier à Alger son PDG, Mohamed Saleh Boultif.

«Pour le Hadj 2014, la compagnie prévoit 66 vols pour assurer le transport de 16.000 pèlerins vers l'Arabie Saoudite parmi les 28.800 hadjis qui devraient accomplir ce rite cette année», a indiqué M. Boultif qui était l'invité du forum *DK News*.

Le transport des hadjis algériens se fera à partir de cinq aéroports à raison de 28 vols pour l'aéroport d'Alger, 9 vols à partir de Constantine, 15 à partir d'Oran, 9 de partir d'Ouargla et 5 vols prévus depuis Annaba. Les tarifs appliqués sur les billets vers les Lieux saints seront les mêmes que ceux de l'année précédente, soit 100.000 DA, selon M. Boultif

qui a révélé l'introduction à partir de cette année de la première classe pour répondre à la demande exprimée.

Un billet de la première classe coûtera à son acquéreur quelque 140.000 DA selon les explications de M. Boultif. Par ailleurs, le transport des 12.800 pèlerins restant du quota de l'Algérie sera assuré comme chaque année par la compagnie aérienne saoudienne, a-t-il ajouté. Concernant la Omra, le PDG d'Air Algérie a indiqué que la compagnie a transporté 73.840 pèlerins à travers 294 vols et ce depuis le 11 janvier jusqu'à fin mai, estimant que leur nombre devrait dépasser les 105.000 pèlerins enregistrés en 2013 jusqu'à fin du mois de Ramadan. Selon M. Boultif, le marché algérien de la Omra est estimé à 240.000 pèlerins chaque année.



OPERATION «OMRA» 73 840 pèlerins transportés du 11 janvier au 30 mai

Rachid Rachedi

Dans le cadre de l'opération Omra, Air Algérie a effectué entre le 11 janvier et le 30 mai 2014, pas moins de 294 vols entre l'Algérie et l'Arabie Saoudite, et a assuré le transport de 73 840 pèlerins.

La compagnie qui a assuré en 2013 (de janvier à l'Aïd El Fitr) le transport de 105 000 pèlerins, prévoit de dépasser ce chiffre pour atteindre les 240 000 pèlerins d'ici la fin du mois de ramadan.

Un marché porteur et une nouvelle aérogare pour la compagnie !

Le P-DG d'Air Algérie a indiqué hier que le marché du transport aérien en Algérie faisait partie des marchés les plus porteurs dans le monde avec une évolution annuelle à deux chiffres. Ce développement a encouragé la construction d'une nouvelle aérogare au niveau de l'aéroport international Houari Boumediene dont les travaux devraient en principe démarquer en 2015. D'une capacité de 10 millions de passagers, l'aérogare sera exclusivement réservée à Air Algérie. Outre le trafic domestique, il assurera le transit qui d'après une étude de Lufthansa ne dépasse pas les 13%.



Avec l'entrée en service de la nouvelle aérogare, la compagnie vise élever ce chiffre à 25% à l'horizon 2019.

Objectif 10 millions de passagers en 2018

Avec 3,6 millions de voyageurs transportés en 2011, 4,4 millions en 2012, 4,7 millions en 2013 et près de 5 millions en 2014, la compagnie nationale de transports aériens Air Algérie projette d'atteindre les 10 millions de voyageurs à l'horizon 2018 notamment grâce à l'acquisition de 16 nouveaux appareils dont le premier sera réceptionné d'ici fin décembre 2014.

Les prix sont régis par l'offre et la demande

Contrairement aux compagnies aériennes opérant des vols charters ou low-cost, Air Algérie est une compagnie régulière qui assure des vols quotidiens et réguliers. Par conséquent, les prix sont ajustés en fonction de la période, de la loi de l'offre et la demande, du remplissage de l'avion et du seuil de rentabilité (les taxes à l'image de celles pratiquées à l'aéroport d'Orly, taxes de solidarité, de sûreté et aéroportuaire peuvent facilement atteindre les 120 euros et faire augmenter le prix du billet).

GRÈVE DES CONTRÔLEURS AÉRIENS EN FRANCE Air Algérie regroupe ses vols pour faire face aux perturbations

La compagnie nationale Air Algérie a procédé au regroupement de ses vols vers et à partir de la France pour faire face aux perturbations causées par la grève en cours des contrôleurs aériens en France, a indiqué hier à Alger le P-DG Mohamed Salah Boultif.

"La direction générale de l'aviation civile française a demandé à toutes les compagnies aériennes opérant en France de diminuer de 20% le nombre de ses vols du 24 au 29 juin après l'annonce de la grève des contrôleurs aériens français", a souligné M. Boultif lors du forum DK News.

Air Algérie a accédé à cette demande et a réduit le nombre de ses vols en supprimant les vols à faible demande, notamment ceux programmés vers les villes de la province française. Pour faire face à d'éventuelles perturbations dans son programme et gérer le flux de voyageurs, Air Algérie a procédé au regroupement de ses vols.

"Sur Alger, on a supprimé quelques vols et on a mis des gros porteurs. A titre d'exemple, on a remplacé un avion



de 260 places par un autre appareil de 350 pour gagner des places", a-t-il expliqué.

Par ailleurs, M. Boultif a indiqué que sa compagnie avait demandé à l'aviation civile française une autorisation pour assurer 86 vols supplémentaires à partir et vers la France afin de répondre à la forte demande durant la saison estivale, conformément aux accords algéro-français.

"La partie française n'a pas donné son accord jusqu'à maintenant.

Nous attendons toujours l'autorisation des autorités françaises pour répondre à la forte demande des Algériens de l'étranger", a-t-il dit. Concernant les tarifs promotionnels appliqués par Air Algérie, jugés encore trop élevés par les usagers, M. Boultif a souligné, une nouvelle fois, que la politique de la compagnie était fondée sur la règle de l'offre et de la demande, sans compter, a-t-il tenu à ajouter, que les promotions ne concernent pas tous les vols pour des raisons évidentes de rentabilité.

APS



Air Algérie va acquérir 16 nouveaux avions

M. Boultif a rappelé, que l'entreprise allait acquérir 16 nouveaux avions pour un montant total de 60 milliards de DA, le premier avion devant être réceptionné en décembre 2014 et le dernier à fin 2016. Cette nouvelle flotte devrait permettre à la compagnie nationale de récupérer et de développer des parts de marché sur le réseau international pour atteindre 53% en 2017 contre 50% actuellement.

► Pour mieux gérer cette nouvelle flotte et ouvrir de nouvelles dessertes notamment vers l'Afrique, Air Algérie a demandé au ministère des Transports de lui octroyer la nouvelle aérogare en construction. Selon M. Boultif, l'actuel ministre des Transports a donné son accord de principe.

► "Cette éventualité permettrait à la compagnie d'atteindre ses objectifs en terme de capacité d'accueil à 10 millions de passagers, en 2018, contre 5 millions actuellement", a-t-il dit. Avec le renforcement de la flotte du pavillon national et l'acquisition éventuelle de la nouvelle aérogare, Air Algérie pourrait en outre porter sa capacité de transit de 13% à 25% d'ici à 2019.

► Hier, le forum de DK News a accueilli le directeur général de la compagnie nationale Air Algérie, Mohamed Boultif.

A l'ordre du jour de la conférence débat, les perspectives de développement de l'entreprise. Où en est elle de son développement ?

Combien même que la compagnie nationale soit essentiellement un acteur commercial, il n'empêche que pour les Algériens, dès lors qu'elle affirme l'emblème national dans les airs et dans les aéroports, elle devient l'instrument de la souveraineté nationale. Air Algérie n'est pas qu'un acteur commercial, elle est une digne représentante nationale de l'Etat algérien. Quand on dit aviation algérienne, fatidique nous pensons à la capacité algérienne à assimiler les nouvelles technologies car un avion, c'est d'abord de la technologie de pointe.

Les Algériens expriment leur sentiment national à travers un voyage à bord de la compagnie nationale. Rappelons d'abord qu'avec l'opération d'Omdurman, Israël dit devoir se méfier d'un pays qui arrive à transporter 12 000 hommes sur une distance aussi grande en deux jours.

En quelque sorte, cette capacité à transporter est assimilée à une capacité de projection.

La compagnie nationale Air Algérie est un acteur commercial. Ça on ne l'oublie pas. De fait, elle est soumise à la double exigence de sa modernisation et de sa rentabilité. Il existe un seuil de rentabilité au dessous duquel l'entreprise peut être déclarée non rentable, aussi est elle soumise aux exigences de satisfaire à un certain nombre de facteurs qui puissent lui permettre d'améliorer sa position face à la concurrence.

La concurrence ne porte pas sur les prix, mais surtout sur les services. Sur l'amélioration des facteurs de confort, l'intégration de nouvelles technologies à mettre à disposition des voyageurs et hommes d'affaires, wifi par exemple. Air Algérie investit beaucoup dans cette stratégie. Les promotions à réduction de prix durant les périodes de diminution du trafic de transport sont affichées sur les sites de l'entreprise et sur des plackets publicitaires publiés dans la presse et sur les sites des transports. Il arrive que des questions se posent de savoir pourquoi Air Algérie présente des prix plus élevés en comparaison avec d'autres compagnies. Le DG de l'entreprise apporte des précisions. Il ne faut comparer que ce qui est comparable. C'est une entreprise régulière à ne pas comparer qu'aux autres entreprises régulières et non pas à des agences de voyages qui affrètent des avions au moindre coût et à un confort non compétitif. Tarifs par rapport à quoi ? Aux vols charters.

L'entreprise Air Algérie commence à vendre des places le 06 juillet 2014, et donc la promotion dépend du nombre de places disponibles. Il se pourrait que parfois dans le même avion coexistent des passagers qui ont payé des prix différents. C'est le cas des avions de lignes régulières.

Concernant le développement, la compagnie attend que lui soient livrés des avions commandés qui vont renforcer la flotte disponible durant les années 2015 et 2016. Quatre équipages au lieu de trois par avion sont en formation et seront affectés à ces nouveaux avions. La compagnie outre la clientèle régulière, est chargée du transport à la Mecque des pèlerins. 28 800 cette année au tarif de 100 000 dinars avec des variations selon la classe économique ou de première classe, cette dernière ayant un supplément de 40 000 dinars.

Said Abjaoui

TRANSPORT

2 vols charters de Tassili Airlines vers la France à partir du 3 juillet

La compagnie nationale Tassili

Airlines assurera à partir du 3 juillet deux vols charters vers les villes françaises de Grenoble et de Saint-Etienne, a appris l'APS auprès de la compagnie.

Ces vols permettront de relier les villes algériennes d'Alger, de Sétif et de Béjaïa à Saint-Etienne (centre de la France) et les villes d'Oran, Annaba, Constantine et Chlef à Grenoble (sud-est).

Ces vols seront opérés, jusqu'au 13 septembre, tous les jeudis, vendredis et samedis selon la destination, soit un total de 84 vols pour ce «programme touristique» avec une capacité globale de 26.000 sièges contre 6.820 sièges offerts sur 22 vols durant l'été 2013.

Tassili Airlines a lancé l'année dernière des vols charters vers ces deux villes françaises à partir de Jijel et de Béjaïa. Selon la compagnie, la grille tarifaire applicable du 3 au 26 juillet se situe entre 99 euros pour un aller et un retour simple et 200 euros pour un aller-retour, les mêmes tarifs seront reconduits durant la période allant du 21 août au



13 septembre dans les deux sens.

«Une attention particulière sera accordée à l'accueil des familles, la qualité de services à bord, la ponctualité ainsi qu'à la sécurité», souligne la même source.

Répondant aux orientations des pouvoirs publics, le programme charter touristique permettra à Tassili Airlines d'«acquérir une expérience comme étape préalable à son introduction sur le marché régional international, prévu au deuxième semestre 2014», avait expliqué récemment Adil Cherouati, directeur commercial de cette compagnie publique. TAL devrait faire son entrée sur le réseau du transport régulier international en assur-

rant des dessertes vers la France, l'Italie et la Turquie après avoir obtenu cette année, un accord de la direction de l'Aviation civile et de la météorologie (DPCM), relevant du ministère des Transports. Cette compagnie est, ainsi, autorisée à opérer de manière graduelle des vols internationaux grand public avec 11 lignes réparties comme suit: Alger-Marseille, Alger-Montpellier, Alger-Lyon, Alger-Nantes, Alger-Strasbourg, Béjaïa-Metta (France), Alger-İstanbul, Oran-İstanbul, Constantine-İstanbul, Alger-Rome, Alger-Milan. En 2013, TAL a transporté près de 600.000 voyageurs, un chiffre en «nette évolution» par rapport à 2012.

ÉDUCATION

Petite enfance: installation du comité intersectoriel pour l'élaboration d'une stratégie 2015/2020

Le comité intersectoriel pour l'élaboration d'une stratégie (2015/2020) pour le développement de la petite enfance, a été installé hier à Alger, en présence des représentants des différents secteurs concernés.

Lors de la présentation du projet, le sous-directeur de l'éducation préparatoire au ministère, Kacem Djahlene, a expliqué que l'objectif du projet est de faire «un état des lieux sur les objectifs atteints en matière de prise en charge de la petite enfance, des contraintes enregistrées et de ce qui reste à faire».

Il s'agit également d'«identifier les actions à mener, les ressources à mobiliser, ainsi que les politiques et stratégies sectorielles qu'il faudra mettre en synergie». Le même responsable a rappelé que le comité dispose d'une période de six mois pour élaborer sa stratégie, ajoutant que cet organisme tiendra trois ateliers qui constitueront tout le processus de ce projet.

Le premier atelier, qui a eu lieu lors de l'installation du comité, a été consacré à la formation aux techniques de planification, le second concernera l'évaluation et le

troisième qui sera organisé vers la fin de l'année en cours, portera sur la validation de l'avant projet de stratégie nationale avant de le soumettre au gouvernement.

Le comité intersectoriel se compose notamment de représentants des secteurs de l'éducation, de la santé, de la justice, de l'intérieur, des affaires religieuses, ainsi que d'autres organismes concernés par la prise en charge de l'enfance.

Le mouvement associatif sera représenté par des membres de la commission nationale consultative de promotion et protection des droits de l'homme, de la fédération des associations des parents d'élèves, ainsi que ceux du réseau NADA pour la protection des droits de l'enfant.

L'Unicef contribue dans ce projet par un appui technique qui consiste à apporter l'expertise nécessaire. Deux précédents plans d'actions, rappelle-t-on, ont été mis en oeuvre par l'Algérie. Le premier concerne la période 2002/2006 et le second, qui arrivera à terme bien-tôt, porte sur la période 2008/2015.

LA DIRECTRICE DE LA GOUVERNANCE LOCALE (MIDL)

Parachèvement de la baptisation des rues et édifices publics du pays à la mi-2015

Le parachèvement de l'opération de baptisation des avenues, quartiers et édifices publics, à l'échelle nationale, interviendra à la mi-2015, a annoncé, hier à Blida, la directrice de la gouvernance locale du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

«Ce projet permettra l'identification de toutes les zones d'habitation, à l'échelle nationale», a précisé Mme Hamrit Fatima, à l'ouverture d'un séminaire régional sur cette opération, qui permettra «la mise au point d'un fichier national de l'urbanisme et d'un autre pour les adresses», a-t-elle expliqué.

Une commission mixte a été installée, sur instructions du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, a-t-elle ajouté. Elle renferme des représentants du ministère de tutelle, des Moudjahidine, des Travaux publics, de la Poste et des Télécommuni-

nations et de la Défense nationale. Parallèlement, il a été aussi procédé à la mise en place d'une commission au niveau de chaque wilaya et chaque commune du pays, a-t-elle précisé.

«Ce projet sera d'un impact direct sur la vie quotidienne des citoyens, considérant qu'il permettra un gain de temps important en matière d'assistance médicale, de distribution postale, et des interventions des services de sécurité et de la Protection civile, entre autres», a soutenu Mme Hamrit.

Dans son intervention à l'occasion, le directeur de l'animation et de l'orientation au ministère des Moudjahidine, M. Miadi Djamel Eddine, a assuré qu'une «priorité sera accordée, dans la baptisation des avenues et édifices publics, aux noms ayant un rapport avec la guerre de Libération nationale, ses symboles et ses évé-

SETRAM

Perturbation partielle du trafic du tramway d'Alger



Le tramway d'Alger a enregistré deux interruptions partielles du trafic mardi à cause de la rupture d'une canalisation d'eau entraînant l'inondation de la voie, a indiqué hier la Société d'exploitation des tramways (Setram) dans un communiqué, assurant que le trafic a repris à 16h30.

Le premier incident s'est produit à 4h du matin, une canalisation d'eau qui a éclaté entre les stations Les Fusillés et Tripoli - Thaâlibia, provoquant une interruption partielle du trafic du tramway entre les stations du Ruisseau et du Caroubier, précise-t-on de même source.

«Un service provisoire a été mis en place entre les stations Caroubier et Café Chergui jusqu'au rétablissement de la situation. Le trafic a repris sur toute la ligne (Ruisseau - Café Chergui) à 12h55», indique le communiqué de la Setram.

Le tramway d'Alger a toutefois enregistré une seconde interruption du trafic due «aux mêmes raisons sur le même tronçon. Après cette seconde interruption, le trafic a repris normalement à 16h30».

Par ailleurs, un exercice de simulation d'incendie, le deuxième après celui de mai 2012, a été organisé dans la nuit de mardi à mercredi sur le tramway à l'effet de tester et de mettre à jour les procédures d'intervention des différentes parties concernées en cas d'accident.

Organisé par la Setram en partenariat avec l'entreprise de distribution des produits pétroliers Naftal, la Protection civile et la Sécurité nationale, l'exercice a porté sur la simulation d'une collision entre une rame du tramway et un train de la Naftal, au croisement du chemin de fer, au quartier «La Glacière».

«Cet exercice de simulation se fait de manière régulière dans le cadre du programme d'exploitation du tramway. Il consiste à tester les plans d'intervention et de sécurité des différentes parties pour pouvoir identifier les éventuelles lacunes et mettre à jour ces procédures», a expliqué le directeur général de Setram, Grégory Malet.

Le parachèvement de l'opération de baptisation des avenues, quartiers et édifices publics, à l'échelle nationale, interviendra à la mi-2015, a annoncé, hier à Blida, la directrice de la gouvernance locale du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

«Ce projet permettra l'identification de toutes les zones d'habitation, à l'échelle nationale», a précisé Mme Hamrit Fatima, à l'ouverture d'un séminaire régional sur cette opération, qui permettra «la mise au point d'un fichier national de l'urbanisme et d'un autre pour les adresses», a-t-elle expliqué.

Une commission mixte a été installée, sur instructions du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, a-t-elle ajouté. Elle renferme des représentants du ministère de tutelle, des Moudjahidine, des Travaux publics, de la Poste et des Télécommuni-

APS

M. LAKSACI L'A AFFIRMÉ

Banques : promulgation prochaine de 3 nouveaux textes pour renforcer les règles prudentielles

Le dispositif réglementaire prudentiel relatif au secteur bancaire sera renforcé par la promulgation de trois nouveaux textes destinés à améliorer la conformité des règles prudentielles aux nouveaux standards et normes du Comité de Bâle, a affirmé mardi à Alger le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci.

Dictés au premier trimestre 2014 par le Conseil de la monnaie et de crédit et dont l'entrée en vigueur est prévue à partir d'octobre prochain, ces règlements portent sur les ratios de solvabilité, les grands risques et participations, et le classement et provisionnement des créances et engagements par signature, a indiqué M. Laksaci lors d'une conférence sur la modernisation des centrales de risque et l'amélioration de l'accès au financement bancaire de la PME en Algérie.

Dans le cadre de cette nouvelle réglementation, le ratio de solvabilité minimum est fixé à 9,5%, soit au-dessus du minimum recommandé par le Comité de Bâle, a précisé M. Laksaci. En outre, la Banque



d'Algérie pourra compter à partir du début 2015 "sur l'utilisation effective du nouveau modèle de stress testing ainsi que sur la généralisation du système de notation des banques de la place", a-t-il annoncé.

D'autre part, le parachèvement en 2014 de l'opération de modernisation de la centrale des risques existante et la mise en place d'une nouvelle infrastructure pour une centrale plus globale des risques "permettront de disposer dès le premier semestre 2015 d'un outil important de surveillance du risque crédit", selon le gouverneur de la Banque d'Algérie.

M. Laksaci a, dans ce sens, souligné que le niveau élevé du ratio de solvabilité des banques de la place a permis de renfor-

cer la solidité du secteur bancaire. De même, la nouvelle approche de supervision, plus prospective et fondée sur les risques, "mettra davantage l'accent sur le processus d'allocation des crédits par les banques afin d'endiguer la ré-emergence de concentration de risques de crédit", a-t-il noté.

S'agissant de la stabilité monétaire, cette dernière a été confortée ces dernières années par une déclération significative des rythmes d'expansion monétaire. Concernant, par ailleurs, l'évolution des crédits à l'économie, le gouverneur de la plus haute instance financière du pays a relevé une nette progression par rapport aux années précédentes, alors que les crédits hypothécaires ont connu une

stagnation à mesure que la demande pour ce type de financement reste limitée par une offre encore insuffisante de logements sur le marché.

Les PME algériennes ont besoin de près de 20 mds de dollars par an

De son côté, Mme Joumana Cobeïn, responsable Maghreb de la Société financière internationale (SFI) a mis l'accent, lors de son intervention, sur la nécessité de faciliter l'accès au financement bancaire au profit des PME. Selon des chiffres avancés par l'intervenante, les besoins de financements des PME de la région Moyen Orient, Afrique du Nord (MENA) sont estimés entre 210 et 240 milliards de dollars par an, dont une vingtaine de milliards pour celles de l'Algérie.

Le représentant résident du groupe de la Banque mondiale en Algérie, Emmanuel Noubissie Ngankam, a, quant à lui, soulevé les difficultés auxquelles font face les entreprises algériennes en matière d'accès au financement bancaire. Citant un rapport publié récemment par un cabinet international, le représentant de la BM a indiqué que l'Algérie est classée à la 159ème place sur un total de 186 pays en termes de financement bancaire des PME.

ELECTRICITÉ ET GAZ

La SDC a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 50 mds DA en 2013

La Société de distribution d'électricité et du gaz du Centre (SDC) a réalisé un chiffre d'affaires de 52,025 milliards DA, en 2013, avec une augmentation de près de 4 milliards DA par rapport à 2012, a indiqué, hier à Blida, son président-directeur général. «En 2012, le chiffre d'affaires a été estimé à 48,6 milliards DA. La performance de la SDC a connu une croissance sensible en 2013, grâce aux nombreux projets réalisés, à la hausse du nombre des abonnés et à la nouvelle organisation sur le plan commercial», a affirmé Yacine Redha Redouane, lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan 2013.

Les ventes totales de l'électricité, réalisées en 2013, ont été estimées à 11.877 Gwh, avec une hausse de 47% par rapport à 2012, alors que le volume des ventes du gaz ont atteint 18.697 M.Th, a-t-il détaillé. En termes d'investissement, la SDC a engagé une enveloppe de 21,046 milliards DA afin de réaliser plusieurs centrales électriques et des extensions du réseau de l'alimentation en gaz naturel, a-t-il encore relevé. En termes d'électricité, 1,348 nouveaux postes, de haute et de basse tension, et 1,53 km de lignes ont été réalisés durant la même période, lit-on dans le bilan de cette Société. Onze nouvelles unités de distribution publique (DP), totalisant 321.861 km, ont été également réalisées en 2013. Le réseau électrique au niveau des quatorze wilayas relevant de la SDC a subi des agressions durant 5.744 ouvrages, causant un préjudice financier de l'ordre de 2,5 milliards DA. 948,378 km de réseaux ont été endommagés et la SDC a déposé un total de 3.855 plaintes, à ce effet, indique la même source.

PÊCHE

70.000 tonnes de poissons pélagiques pêchés annuellement en Algérie

La production nationale de poissons pélagiques tourne autour de 70.000 tonnes annuellement, soit un léger recul par rapport aux années précédentes, a affirmé hier le directeur du Centre national de recherche et de développement de la pêche et l'aquaculture (CNRDPA), Mohamed Kacher.

S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, M. Kacher a précisé que les quantités de poissons pélagiques (dont la sardine, l'anchois) pêchés annuellement sur les côtes algériennes enregistrent une légère baisse mais que cette tendance est généralisée à l'ensemble du Bassin méditerranéen. Pour les autres variétés de poissons, il a estimé la production à 30.000 tonnes/an en ce qui concerne les ressources sédentaires, rappelant que les ressources halieutiques en Méditerranée sont limitées d'où, a-t-il souligné, l'impératif d'une diversification de l'activité de pêche. «Les pêcheurs, pour maintenir leur revenus, doivent impérativement diversifier leurs activités en investissant les créneaux de l'aquaculture et du pescaturisme», a-t-il expliqué. Selon lui, le pescaturisme donne la possibilité aux pêcheurs professionnels de diversifier leurs revenus en créant une activité de tourisme-recréation et de découverte du monde de la mer et de la pêche. Abordant la question de l'évaluation des ressources halieutiques, le DG du CNRDPA (basé à Bou Ismaïl) a annoncé la signature prochaine d'un accord de jumelage avec l'Union européenne dans le domaine de la pêche. «Cet accord doit permettre à notre centre d'affiner sa stratégie de protection de l'environnement marin en mettant en place un réseau bio-surveillance et en travaillant désormais avec les références des standards internationaux», a-t-il assuré. Il a souligné que le développement d'un secteur stratégique comme celui de la pêche et de l'aquaculture doit être appuyé par un partenariat efficace en matière de recherche scientifique, orienté vers la durabilité et la protection des milieux de production. A travers cet accord de jumelage, il s'agira de partager les connaissances et le diagnostic du milieu marin entre les pays du Nord et du Sud de la Méditerranée. Abordant la question de la pollution, M. Kacher a reconnu que la Méditerranée subit une pollution intense. En Algérie, cette pollution est particulièrement présente aux embouchures des oueds note l'intervenant qui a relevé la mise en place d'un laboratoire de contrôle de salubrité des zones de pêche ajoutant que pour l'heure «aucun risque majeur n'a été décelé».

COMMERCE

Renouvellement de la vaisselle de table à l'approche de Ramadhan: une tradition freinée par le souci de réguler les dépenses

A l'approche du mois de Ramadhan, les ménagères consacrent une petite part de leur budget familial au renouvellement de la vaisselle de table. Le souci du respect de la tradition est cependant de plus en plus freiné, par l'obligation d'établir une hiérarchie dans le chapitre des dépenses familiales. A la veille du mois de ramadhan, les grands marchés de l'agglomération algéroise connaissent un regain d'affluence. A Meissonnier, Dubaï, El Harrach, ou Badjarrah, les ménagères s'emparent de faire leurs emplettes pour accueillir comme il se doit le mois sacré.

Ahmed, gérant d'une grande boutique de vaisselle au quartier commercial de Dubai, sis à Bab-Ezzouar, à la périphérie Est d'Alger, confirme que le rituel du renouvellement de la vaisselle est scrupuleusement respecté. «Le mois de Chaâbane est la période où l'on réalise notre meilleur chiffre d'affaires. Les mères de famille affluent pour changer leur vaisselle et accueillir le mois sacré avec une table bien garnie», constate-t-il avec plaisir.

Sur les étals des boutiques, une large variété de produits est proposée: services de table, bols à «chorba», coupes pour salade de fruits, marmite en cuivre, plats à gratins... Les articles proposés à la vente sont en général importés. Pour l'origine des produits, la Chine, la France et la Turquie sont citées comme étant les principaux pays fournisseurs.

Des montants moyens allant de 1000 à 10 000 DA

Concernant le niveau des budgets consacrés à ce type de dépense, les réponses des vendeurs évoquent des montants moyens allant de 1000 à 10 000 DA. «Ce sont surtout les classes moyennes qui constituent le gros de notre clientèle. Les plus aisés acquièrent des

services de table, les autres se contentent de bols à chorba, ou d'une série de ramequins», relève Abdellah, diplômé en sciences financières, reconvertis dans le commerce de la vaisselle au marché de Badjarrah.

Il confirme sans hésitation que le mois de Chaâbane est le mois des affaires juteuses pour le marché de la vaisselle. Mais il met un bémol à cette affirmation en relevant que «pour cette année les ménagères ont nettement révisé la baisse le budget dédié au renouvellement de la vaisselle. Pour lui, l'explication à un nom : elle s'appelle AADL».

«Beaucoup de ménages ont désormais en perspective l'acquisition d'un logement, en conséquence, ils ont tendance à rationaliser leurs dépenses», explique-t-il ajoutant que «l'achat de vaisselle est dès lors une dépense superflue par rapport à l'acquisition d'un logement». Poursuivant son analyse, il admet que le niveau de vie des Algériens a notablement progressé ces dernières années, mais nuance-t-il : «les foyers doivent désormais faire face à «à peu de dépenses courantes avec les frais d'entretien du véhicule, les téléphones portables et autres gadgets informatiques».

L'AADL freine la frénésie dépendante des ménagères

Accompagnée de son jeune enfant, Fatma croisé dans une grande boutique d'articles ménagers à El Harrach confirme qu'elle est une accro de la belle vaisselle, mais elle nuance tout de suite son propos pour déclarer que cette année «elle ne fera pas de folie». «Notre dossier de logement a été retenu à l'AADL, alors pour cette année, je ne pourrai pas dépasser plus de 1000 DA. Je me contenterai de renouveler les bols à chorba pour marquer la venue du mois sacré», confie-t-elle. A ces facteurs, «il faut aussi adjoindre la proximité des vacances estivales

et la perspective de la rentrée scolaire» ajoute-t-elle. Ce sont là autant d'arguments qui incitent les ménagères à restreindre leurs dépenses familiales et freiner leur envie d'exhiber la plus belle vaisselle de table, en ce mois sacré du Ramadhan. Changer de vaisselle à l'orée du mois sacré n'est cependant pas une obligation. «L'achat d'une vaisselle neuve est un fait de société relativement récent assure Aicha une septuagénaire rencontrée à l'entrée d'un magasin d'articles ménagers à la rue Ferhat Boussâad (ex-Meissonnier) à Alger centre.

«J'ai souvent dans ma jeunesse qu'à La Casbah, à la veille du Ramadhan, on s'affairait surtout à faire le grand ménage. On faisait reluire tous les cuivres de la maison, et on blanchissait les murs de nos maisons à la chaux. C'était l'époque coloniale, la majorité de la population musulmane était de condition très modeste et les gens avaient des besoins de subsistance plus impérieux que le renouvellement de la vaisselle», évoque-t-elle avec une pointe d'amarante. La vieille dame reconnaît qu'aujourd'hui «les choses ont bien changé, le niveau de vie de la population algérienne a connu une indéniable amélioration», admet-elle. S'invitant dans la conversation, Amina, femme au foyer, souligne que le renouvellement de la vaisselle est aussi une dépense ostentatoire révélatrice d'une aisance sociale.

«Le mois de Ramadhan est une période où on reçoit beaucoup d'invités à la maison, exhiber une vaisselle de grande marque sur sa table est aussi une façon de marquer son rang social», soutient-elle. La belle vaisselle sur une table, poursuit-elle, «c'est la même sensation que de rouler en 4x4 sur une autoroute. C'est aussi une façon de montrer sa différence par rapport aux autres».

CONSTANTINE, CAPITALE DE LA CULTURE ARABE Installation du «club du tourisme» de la wilaya



Un «club du tourisme» regroupant des opérateurs économiques et des cadres du secteur du tourisme, des élus et des associations, a été installé hier à Constantine, en marge de la célébration de la Journée nationale du tourisme, a-t-on constaté.

Espace de réflexion et de concertation, le club de tourisme de la wilaya de Constantine élaborera une «feuille de route» en vue du grand événement «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», a indiqué le directeur du tourisme, Hacène Lebbad.

Affirmant que la gestion des compétences et la valorisation des ressources humaines dans le secteur du tourisme imposent une «mise à niveau» des personnels afin qu'ils soient au diapason des standards internationaux, ce responsable a indiqué que des sessions de formation et de recyclage dans la restauration et l'hôtellerie ont été lancées depuis plus d'une année. Il a également mis en exergue le rôle des inspecteurs du tourisme dans la sensibilisation et l'accompagnement des gestionnaires des hôtels pour «une meilleure prestation de service».

S'agissant des hôtels moyen et haut standing (3, 4 et 5 étoiles), en phase de réalisation dans la wilaya de Constantine, M. Lebbad a indiqué à l'APS que sur huit (8) hôtels en construction, quatre (4) seront réceptionnés «d'ici à la fin l'année en cours». Ces établissements offriront 1.000 nouveaux lits et contribueront à ré sorber le déficit enregistré en matière de capacités d'accueil, a-t-il affirmé.

Au cours d'une journée d'étude sur le tourisme, organisée sous le slogan «la qualité est un défi porteur travaillons ensemble», à l'initiative de la Direction du tourisme, des opérateurs privés et des responsables du secteur du tourisme ont débattu du «plan qualité du tourisme», inscrit dans le cadre du schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT) et de son impact sur la promotion de la destination Algérie.

Les participants, évoquant l'importance de l'amélioration de la qualité en matière de transport, d'excursions touristiques, d'accueil et d'animation, ont considéré que l'activité hôtelière demeure «l'un des maillons les plus importants» dans la chaîne touristique.

JIJEL

La saison estivale et touristique 2014 officiellement ouverte

La saison estivale et touristique 2014 a été officiellement ouverte par les autorités de la wilaya, hier sur la plage Kotama (ex-Casino) dans le centre de Jijel, a-t-on constaté.

Placée sous le thème «Jijel pour le tourisme familial», la cérémonie inaugurale, présidée par le secrétaire général de la wilaya, Ahmed Kerroum, en présence de plusieurs responsables locaux, a été marquée par la participation active de plusieurs acteurs concernés par la saison estivale.

Les services de la Sûreté et de la Gendarmerie nationales, ceux de la Protection civile, de la Santé, du Tourisme, de la Pêche et du Commerce ont pris part, en marge de cette cérémonie qui coïncide avec la célébration de la Journée mondiale du tourisme (25 juin de chaque année), à une manifestation d'information du public sur les missions dévolues à ces corps et structures adminis-



tratives. Une vingtaine de stands ont été érigés sur la place attenante à la plage Kotama, prise d'assaut, dès les premières heures de la matinée, par des estivants venus de plusieurs régions du pays. La Sûreté de wilaya a mobilisé, dans le cadre de son traditionnel «Plan bleu» plus de 800 policiers, déployés à travers les plages urbaines de Jijel, d'El Aouana et de Ziama Mansouriah. La Gendarmerie nationale sera, elle aussi, présente en force dans le cadre de son plan «Delfine». Il en est de même

pour la Protection civile qui a désigné plus de 250 agents de surveillance sur les 22 plages surveillées et autorisées à la baignade. Avec son littoral de 120 km de côtes, la wilaya de Jijel a reçu lors de la précédente saison (2013) plus de 6.10 millions d'estivants, la classant au 4^e rang à l'échelle nationale, derrière les wilayas d'Oran, de Aïn Témouchent et de Mostaganem. Région à vocation éminemment touristique, Jijel dispose d'un parc hôtelier de 21 établissements offrant une capacité d'accueil de 1.267 lits. Les 13

sites réservés au camping offrent quant à eux une capacité d'hébergement de 2.889 lits. Des chiffres qui illustrent, au vu de la forte demande en matière enregistrée, un certain déficit que la formule de l'hébergement chez l'habitant parvient néanmoins, bon an mal an, à réduire, selon les responsables en charge du secteur. Pour cette saison, des prélevements des eaux de baignade, effectués en mai et juin courant par les laboratoires de la santé, ont prouvé la «bonne qualité» de l'eau dans toutes les plages de la région, ont souligné pour leur part, les services de la direction de l'Environnement.

En clôture de la cérémonie d'ouverture de la saison estivale, les autorités de la wilaya, après la remise de prix aux lauréats des compétitions sportives auxquelles ont pris part des nombreux jeunes, ont assisté à une manœuvre de simulation du sauvetage de deux baigneurs en danger.

AIN TEMOUCHENT

1.400.000 estivants déjà sur les plages

Les plages autorisées à la baignade de la wilaya de Aïn Témouchent, ont accueilli déjà en ce début d'été, quelque 1.407.822 baigneurs, a-t-on appris hier, des services de la Protection civile. Pour la seule journée de mardi, il a été enregistré pas moins de 66.500 estivants au niveau des 18 plages ouvertes à la baignade. Par ailleurs, durant cette même période (1^{er}-24 juin), les services de la Protection civile ont effectué au total 1.090 interventions, dont 48 pour la seule journée d'hier. 1.071 personnes ont été sauvées d'un danger réel de noyade. Les agents de ce corps d'intervention et de secours ont prodigué sur place des soins à six personnes et procédé au transfert de 13 autres vers les structures de santé. Les responsables du secteur du tourisme misent, pour cette saison estivale 2014, sur une affluence de plus de 9 millions d'estivants, rappelle-t-on.

DJELFA

478 logements attribués à Aïn Ouessara

Une opération d'attribution d'un lot de 478 logements publics locatifs (LPL) a été entamée, depuis mardi, au profit de bénéficiaires de la commune de Aïn Ouessara (100 km au nord de Djelfa), a-t-on appris hier, auprès du chef de daïra de cette circonscription. L'opération de distribution de ces logements, menée de concert avec l'OPGI, s'est déroulée dans une «ambiance de fête» et a permis aux bénéficiaires d'emménager dans des logements neufs, éparses à travers plusieurs sites de la ville de Aïn Ouessara, à l'instar des cités El Baraka et Didouche Mourad, a indiqué à l'APS Dahou Mustapha. Un programme de 2100 logements publics locatifs est en cours de réalisation à travers la commune de Aïn Ouessara, qui «connaît une réelle dynamique en la matière», a relevé le chef de daïra, qui a fait état également de l'affectation, pour cette collectivité, d'un quota de 506 logements promotionnels aidés (LPA) et de 300 autres de type location-vente.

TLEMCEN

Election du président de la section syndicale des imams de la wilaya

L'imam de la mosquée Abou Bakr-Essiddik de la commune de Sébaâ Chioukh (Remchi) a été élu, hier, par ses pairs pour assurer la présidence de la coordination syndicale des imams et des fonctionnaires du secteur des affaires religieuses et des wakfs à niveau de la wilaya de Tlemcen.

La cérémonie d'installation de cette section syndicale s'est déroulée à la maison de la culture Abdellak-Aït-Ouella en présence du coordinateur national des imams et des fonctionnaires du secteur des affaires religieuses et des wakfs, Cheikh Hadjili Djelloul et de la responsable de l'UGTA de la wilaya de Tlemcen, Mme Souad Baroudi. Les structures syndicales installées dans 28 autres wilayas du pays auront à défendre les droits socioprofessionnels de cette corporation dont le rôle dans la société est plus que sensible, a souligné cheikh Hadjili Djelloul.

Ces nouvelles structures jetteront des passerelles entre l'UGTA, le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs et les adhérents. Ces derniers représentent jusqu'à présent la moitié des employés de ce secteur à l'échelle nationale, a encore ajouté le même orateur.

Le nombre des adhérents à cette nouvelle section syndicale, présidée par Bensmahi Mustapha, a atteint au niveau de la wilaya de Tlemcen quelque 250 fonctionnaires et imams, a-t-on souligné de même source.

CULTURE : Clôture du festival de la chanson raï de Sidi Bel-Abbès

La 7^e édition du Festival national culturel de la chanson raï, a pris fin, aux premières heures de la journée d'hier, au stade des Trois frères Amarouche, à Sidi-Bel-Abbès. Pour cette ultime soirée, entamée dans la soirée du mardi, les amateurs de ce genre musical se sont déplacés en grand nombre pour assister au passage de nombreuses vedettes comme cheb Yazid, Amine TGV, cheb Mohamed Abbassi, cheb Bilel Sghir, Houari Dauphin et Hakim Salhi. Le clou de cette soirée a été le passage

très remarqué et soutenu de chebha Zehouania, qui a été, comme à l'accoutumée, fidèle à son statut de diva du raï. Elle a chanté ses plus beaux succès à la grande satisfaction de ses fans qui n'ont pas hésité à reprendre en choeur les refrains de ses tubes les plus connus. Les organisateurs ont proposé, durant ce festival, un menu très riche et diversifié avec des artistes qui marquent actuellement la «planète raï» comme Houari Manar, Hasni Sghir, Kheira, Cheb Redouane et d'autres noms encore. Pour

cette édition, le festival s'est délocalisé et s'est ouvert sur d'autres localités de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, afin de toucher un plus large public. Des soirées ont été programmées dans les daïras de Ben Badis, Sfisef, Sidi Lahcen, Mustapha Benbrahim et Aïn El Berd. Outre le volet gala, une rencontre sur «le cheminement de la musique raï à nos jours», a été animée par les musiciens Lotfi Attar et Assou Omar, au niveau de l'école des beaux arts de Sidi-Bel-Abbès.



CAMPAGNE MONDIALE ANTI-DROGUE D'INTERPOL L'Algérie y adhère (Police judiciaire)

• «Turn Back Crime»

L'Algérie adhérera activement à la campagne mondiale de lutte contre la drogue initiée par Interpol et ce, à travers des actions de sensibilisation qu'elle entamera dès la prochaine rentrée sociale, a révélé hier à Alger le commissaire divisionnaire et directeur de la Police judiciaire (DPJ), Abdelkader Kara Bouhadba.

Ayant pour slogan «Turn Back Crime» (Faire reculer le crime, ndlr), la campagne d'Interpol vise à réduire l'ampleur de la consommation, du trafic et de la commercialisation de la drogue à travers le monde et a suscité jusque-là, l'adhésion de 20 pays, a fait savoir M. Kara Bouhadba, lors d'une rencontre avec la presse nationale, consacrée au bilan des activités du son service liées à la lutte contre la drogue.

Outre l'implication des Etats, cette campagne mondiale a aussi interpellé des personnalités d'envergure internationale de divers horizons, à l'image du Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon et du footballeur argen-



tin Lionel Messi, a ajouté le conférencier, lors de cette rencontre organisée à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la drogue. Interpellé sur le mécanisme continental d'Interpol, M. Kara Bouhadba a fait savoir que ce mécanisme n'est d'ailleurs initiatif de l'Algérie sera officiellement adopté lors de la 23^e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) du 26 au 28 juin à Malabo (Guinée équatoriale).

Sur une question liée à une «éventuelle» coopération avec le Maroc dans le domaine de la lutte contre ce fléau, le premier responsable de la PJ a fait savoir que des «contacts» existent dans le

cadre d'Interpol et ce, à l'instar d'autres pays.

«Nous n'avons d'autre choix que de gérer notre voisinage avec ce pays au moyen de la loi, de la vigilance et de la répression si nécessaire, et ce, avec le concours des différents services de sécurité, des institutions activant dans le domaine social, religieux, etc.», a-t-il conclu. Le Maroc est considéré comme étant le premier exportateur mondial de drogue. De part sa proximité géographique avec l'Algérie, la drogue qui y est commercialisée provient, dans sa majorité, de ce voisin de l'ouest, tel que révélé par les données de la DPJ.

TRAFC DE DROGUE EN ALGERIE 3.100 affaires traitées durant le 1^{er} semestre 2014

Les services de police judiciaire (PJ) ont traité durant le 1^{er} semestre 2014, pas moins de 3.097 affaires liées à la consommation, à la commercialisation et au trafic international de la drogue, a révélé hier à Alger, le commissaire divisionnaire et directeur de la PJ, Abdelkader Kara Bouhadba.

Sur les 3097 affaires traitées, 27 sont liées au trafic international de drogue et autres psychotropes et métamphétamines, 884 à la commercialisation de ces produits et 2186 à leur consommation, a précisé le même responsable, lors d'une rencontre médiatique, organisée à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la drogue.

Les affaires en question ont entraîné l'arrestation de 4143 personnes, dont 4084 nationaux, 8 Maghrébins et 51 autres étrangers, ainsi

que la saisie de 36.853 tonnes de cannabis, 338 grammes d'héroïne, 33 autres de cocaïne et 326.871 comprimés de psychotropes et métamphétamines, a-t-il ajouté. La valeur de la saisie de résine de cannabis, a-t-il expliqué, représente à elle seule pas moins de 7,37 milliards de da (67 millions d'euros), relevant l'impact financier du marché lié au trafic de drogue ainsi que le «préjudice» financier sur l'économie nationale, considérant qu'il s'agit d'un urgent «sale».

Evitant l'implication des mineurs dans des affaires de détention et d'usage de la drogue, le même responsable a fait savoir que sur les 70 personnes ayant moins de 18 ans arrêtées depuis le début de l'année, 6 sont des filles. A la lumière de ces données, la confirmation se précise s'agissant du virage de l'Algérie, d'un pays de transit de la drogue

à celui de consommateur, a déploré M. Kara Bouhadba, relevant «l'avancée» des drogues dures que sont la cocaïne et l'héroïne, connues pour leur «dangerosité» sur la santé et l'effet de «grande dépendance» qu'ils entraînent chez les usagers.

L'autre risque qui guette l'Algérie, a-t-il averti, est celui de devenir un pays producteur de drogue, plaidant à l'occasion pour la «consolidation» des procédures judiciaires et le «durcissement» des peines contre les personnes impliquées dans ce type d'affaires.

Aussi, les actions des services qu'il dirige sont-elles axées sur les objectifs de réduire la consommation et le trafic de drogue, a-t-il noté à travers notamment le «démantèlement» des réseaux de trafic et de commercialisation de la drogue. Intervenant pour présenter la stratégie de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (Forem) de lutte contre le fléau de la drogue, son président, le Dr Mostéfa Khiati, a plaidé pour que l'Observatoire national de lutte contre la drogue et la toxicomanie redevenne sous la coupe du Premier ministère au lieu de celle du ministère de la Justice, et ce, pour «davantage d'efficacité», a-t-il argumenté.

Rappelant qu'il existe environ 350.000 consommateurs de drogue en Algérie,

le président de la Forem a relevé que près de 10 % sont des usagers occasionnels (soit environ 1,5 million) et ont entre 16 et 35 ans. Le coût de la prise en charge d'un toxicomane coûte à l'Etat entre 70.000 et 500.000 DA, a-t-il ajouté insistant sur l'importance de la prévention et de la sensibilisation en vue d'endiguer le phénomène.

Le terroriste Abou Zeid avait pris pour base la ville de Khalil au nord du Mali, ainsi qu'une ville libyenne (près de la frontière algérienne), alors que les éléments de soutien logistique (les accusés) étaient basés dans les régions de Mahousa (El-Oued), Dabdab, Adrar, Touggourt, Hassi Messaoud, Illizi, Ouargla, In Amenas et El Ménia.

Abdelhamid Abou Zeid avait été abattu par des éléments des forces tchadiennes le 25 février 2013 lors de l'opération militaire française combinée avec le Tchad et le Mali au nord-Mali. Le tribunal criminel a par ailleurs reporté le même jour à la prochaine session criminelle, le procès du terroriste Mokhtar Belmokhtar, impliqué avec un autre individu B. Islam (détenus) dans une affaire d'appartenance à un groupe terroriste activant à l'étranger. Islam, étudiant de son état, avait été chargé par Belmokhtar de mettre au point un site Internet à l'étranger au profit de l'organisation terroriste «Al Qaïda au Maghreb islamique» (Aqmi).

APS

PROTECTION CIVILE : LE 1^{ER} MASTER PROFESSIONNEL «Gestion des crises et des risques»

Dans le cadre du développement et de la modernisation du secteur de la Protection civile particulièrement dans le domaine des ressources humaines et eu égard aux missions multiples et de plus en plus complexes dévolues au secteur de la Protection civile notamment en ce qui concerne la prise en charge des différents risques, une cérémonie de sortie de la 1^{er} promotion de master professionnel «gestion des crises et des risques» au profit des officiers de la Protection civile est organisée ce jour à l'université de Médéa.

Le master professionnel construit en partenariat entre l'université de Médéa et l'Ecole nationale de la Protection civile prépare les officiers de la Protection civile à la gestion des risques et au management des crises. Ce

parcours a permis aux participants d'acquérir des savoirs, des savoir-faire, mais également des capacités et des compétences.

A l'issue de cette formation, les participants seront capables :

- de choisir et mettre en œuvre les outils d'identification et de dimensionnement des risques ;
- de donner une capacité d'approche globale et systémique de la problématique de la gestion des risques une démarche d'analyse des risques ;
- de préparer et/ou conduire une démarche de communication de crise, que ce soit sur les plans technique, scientifique, social ou politique ;
- d'appréhender la nature et les principales caractéristiques

JUSTICE

Report en octobre du procès des membres de la famille d'Abdelhamid Abou Zeid



Le procès des douze (12) présumés terroristes, dont le fils et les deux frères d'Abdelhamid Abou Zeid, poursuivis en 2010 pour leur implication dans des attentats terroristes dans le sud algérien, a été reporté hier par le tribunal criminel d'Alger à la prochaine session criminelle, prévue en octobre.

L'affaire a été reportée par le tribunal en raison de l'absence de l'avocat de l'un des accusés. Parmi ces 12 présumés terroristes, figurent également trois autres membres de la famille d'Abou Zeid, la famille Ghedir, qui approvisionnaient en vivres et en carburants les groupes terroristes dirigés par Abou Zeid, «El-Para» et Mokhtar Belmokhtar «activant dans la région est du grand Sud algérien pour faciliter les attaques visant les touristes étrangers et les biens de l'Etat», selon l'arrêté de renvoi.

L'affaire remonte à 2010 quand les forces de sécurité avaient annoncé avoir arrêté des membres "d'une grande famille dans le sud-est du pays, recrutés par l'un de ses membres, qui n'est autre que le terroriste Mohamed Ghedir, alias Abdelhamid Abou Zeid", selon la même source.

Le terroriste Abou Zeid avait pris pour base la ville de Khalil au nord du Mali, ainsi qu'une ville libyenne (près de la frontière algérienne), alors que les éléments de soutien logistique (les accusés) étaient basés dans les régions de Mahousa (El-Oued), Dabdab, Adrar, Touggourt, Hassi Messaoud, Illizi, Ouargla, In Amenas et El Ménia.

Abdelhamid Abou Zeid avait été abattu par des éléments des forces tchadiennes le 25 février 2013 lors de l'opération militaire française combinée avec le Tchad et le Mali au nord-Mali. Le tribunal criminel a par ailleurs reporté le même jour à la prochaine session criminelle, le procès du terroriste Mokhtar Belmokhtar, impliqué avec un autre individu B. Islam (détenus) dans une affaire d'appartenance à un groupe terroriste activant à l'étranger. Islam, étudiant de son état, avait été chargé par Belmokhtar de mettre au point un site Internet à l'étranger au profit de l'organisation terroriste «Al Qaïda au Maghreb islamique» (Aqmi).

APS

des situations de crise afin d'apprendre à y faire face ;

- de mettre en place les outils de retour d'expérience et de préparation à la gestion des risques et des crises.

Ce master étant ouvert aux officier de la Protection civile est réparties judicieusement sur 24 mois afin de permettre l'alternance avec l'activité professionnelle. Le cycle d'étude s'étale sur une semaine tout les mois.

Lieux de la formation :

- Université de Médéa ;
- Ecole nationale de la Protection Civile (ENPC).

Encadrement : l'équipe pédagogique assurant la formation est composée par des enseignants de l'université et des officiers supérieurs de la Protection Civile.

Effectif de la 1^{re} promotion: 19 officiers

Qu'est-ce que l'aromathérapie ?

Utilisant les huiles essentielles et les essences aromatiques, l'aromathérapie est une branche de la phytothérapie.

Elle se divise en deux écoles : l'aromathérapie médicale, qui préconise l'absorption d'huiles essentielles par voie orale ou rectale, et l'aromathérapie grand public qui utilise l'application d'huiles essentielles sur la peau (massages, bains) ou en diffusion dans l'air ambiant (brûle-parfum, inhalation).



La production des huiles essentielles de plantes

Les huiles essentielles et les essences aromatiques sont des liquides odorants et volatils. Ils sont principalement extraits des racines, des fleurs, des feuilles et des tiges de plantes ainsi que de certains arbres.

La forme d'extraction la plus classique est la distillation à la vapeur d'eau. La plante est récoltée et chargée dans un grand alambic. La vapeur d'eau passe à travers la plante à une température adéquate pour briser les cellules végétales, libérer les molécules aromatiques et les entraîner dans un serpentin de refroidissement. Là, les vapeurs refroidies retournent à l'état liquide. Recueillies dans un essencier, l'huile essentielle et l'eau florale se séparent par simple différence de densité. D'autres techniques, moins courantes, sont parfois employées : la macération, la pression mécanique et l'enfleurage (écrasement de fleurs dans des matières grasses).

La qualité d'une huile essentielle repose sur des critères bien précis : l'origine botanique de la plante, le mode de culture et de récolte, la méthode d'extraction et la composition biochimique de l'huile essentielle qui varie suivant le lieu et l'époque de récolte.

Les huiles essentielles pures se conservent quelques années, exception faite des essences d'orange, de citron et de pamplemousse, qui sont plus fragiles.

Les elixirs floraux du Dr Bach

Les elixirs floraux du médecin britannique Edward Bach sont une forme particulière d'homéopathie, et non de phytothérapie comme on pourrait le croire. Développés en Grande-Bretagne dans les années 1930, ces elixirs sont aujourd'hui disponibles dans de nombreux pays. Leur utilisation se fonde sur le principe qu'il existerait des correspondances entre certaines fleurs et les conflits majeurs qui nuisent à la santé. Leur utilisation permettrait de corriger ces émotions négatives, à l'origine de nombreuses maladies.

Les applications variées de l'aromathérapie

Moins connue que la phytothérapie, l'aromathérapie possède un champ d'action plus étroit. Elle est censée renforcer et stimuler les systèmes de défense naturelle de l'organisme.

Par ailleurs, en usage externe, les huiles essentielles sont proposées pour soulager de nombreux petits maux et contre les effets préjudiciables du stress. Leurs propriétés

résideraient principalement dans leur capacité à induire un état de relaxation et à engendrer une sensation de bien-être et de détente. En application locale, en massage, ou en diffusion dans l'atmosphère, on prête à certaines huiles essentielles des propriétés diverses : anti-stress, toniques, sédatives ou antiseptiques.

Attention, l'utilisation des huiles essentielles ne convient ni aux enfants ni aux femmes enceintes.

Les huiles essentielles : à utiliser avec précaution

En raison de leurs propriétés irritantes pour le système digestif (par voie orale), et de leurs effets allergisants (sur la peau), certaines huiles essentielles sont vendues exclusivement en pharmacie (décret d'août 2007).

Quelles voies d'administration pour l'aromathérapie ?

Les huiles essentielles sont des produits très concentrés et très actifs, il est donc inutile d'en prendre de grandes quantités quelle que soit la façon dont elles sont employées. Les modes principaux d'utilisation sont l'application sur la peau (bains, massages, etc.), la diffusion dans l'air ambiant (inhalations) et la voie orale (gouttes à avaler). Attention, les traitements par voie orale ne doivent se faire que sur avis médical !

Application des huiles essentielles sur la peau

L'application sur la peau est l'un des usages les plus courants des huiles essentielles, car leur absorption intervient très rapidement. Toutefois, il ne faut jamais les appliquer purées au risque de voir apparaître des irritations, voire des brûlures.

Pour les massages, elles doivent être préalablement diluées dans une base d'huile végétale (huile de noisette, d'amande douce, de macadamia, etc.) dans laquelle une ou plusieurs huiles essentielles sont incorporées. On obtient ainsi une lotion qui est utilisée en massage ou en friction, pour permettre une absorption des composants aromatiques.

Pour les bains, il est recommandé de les mélanger d'abord à un savon liquide, car elles ne se dissolvent pas dans l'eau.

Diffusion des huiles essentielles dans l'air ambiant

La diffusion des huiles essentielles par voie aérienne s'appuie sur leur évaporation naturelle. Il existe deux méthodes, selon le résultat recherché.

L'inhalation par fumigation (après dilution dans l'eau

chaude, voir encadré) peut être utile en cas de refroidissement.

L'inhalation directe, qui consiste à respirer une à deux gouttes d'huile essentielle versées sur un mouchoir, est privilégiée lorsque l'on souhaite un résultat rapide (difficultés d'endormissement, nez bouché, etc.). Il ne faut jamais inhala directement une huile essentielle à la bouteille.

Pour purifier l'atmosphère et les voies respiratoires, la diffusion peut se faire grâce à un brûle-parfum ou à un rond d'ampoule (anneau imprégné placé sur une ampoule électrique) qui accélère l'évaporation de l'huile essentielle sous l'action de la chaleur.

Comment faire une inhalation d'huile essentielle par fumigation ?

Verser trois ou quatre gouttes d'huile essentielle (de lavandin, de thym, de romarin, etc.) dans un bol d'eau bouillante ou dans un inhalateur et, la tête recouverte d'une serviette, respirez les vapeurs aromatiques durant dix minutes.

Les huiles essentielles par voie orale

Pour cet usage, il est recommandé de consulter un médecin phytothérapeute. En effet, les huiles essentielles concentrent les substances actives et nécessitent une posologie bien adaptée pour prévenir tout risque de toxicité et d'irritation des muqueuses digestives.

La gemmothérapie, aux frontières de la phytothérapie et de l'homéopathie

La gemmothérapie repose sur l'hypothèse que les tissus embryonnaires végétaux en croissance, tels que les bourgeons, les jeunes pousses ou les jeunes racines renferment l'énergie nécessaire au développement de la plante et possèdent des vertus particulières. Ces tissus sont riches en acides nucléiques (acides aminés porteurs de l'information génétique), ainsi qu'en divers facteurs de croissance comme les hormones ou les enzymes.

Les macérats glycérinés, élaborés à partir de bourgeons ou de parties jeunes de la plante, constituent la forme galénique le plus couramment employée en gemmothérapie. Ils sont souvent proposés pour stimuler les organes d'élimination (foie, reins) et faciliter la désintoxication de l'organisme, souvent en cures brèves lors des changements de saison

Les 10 règles d'or de la phytothérapie

Pour bénéficier des avantages éventuels des plantes médicinales sans mettre sa santé en danger, il convient de respecter certaines règles de base. Ces règles sont destinées à éviter des problèmes liés à la toxicité des plantes, aux interactions entre plantes et médicaments, ou à un retard de diagnostic qui pourrait diminuer les chances de guérison.

Évitez de prendre un remède à base de plantes sans consulter un professionnel qualifié

En cas de symptômes d'origine inconnue, évitez de prendre un remède à base de plantes sans consulter un professionnel qualifié (médecin phytothérapeute, pharmacien ou herboriste). Hormis le cas des tisanes classiques vendues en grandes surfaces, l'automédication par les plantes est réservée aux affections connues et déjà traitées par les plantes sous supervision médicale. Dans tous les cas, il est indispensable de consulter si les symptômes persistent plus de 48 heures.

N'oubliez jamais de signaler les traitements à base de plantes que vous suivez

N'oubliez jamais de signaler à votre médecin et à votre pharmacien les traitements à base de plantes que vous suivez. Il est important d'en informer également votre dentiste, ou l'anesthésiste si vous devez subir une opération chirurgicale. Les produits de phytothérapie peuvent exposer à des interactions médicamenteuses et à des troubles de la coagulation sanguine.

Si vous souffrez d'une maladie chronique, redoublez de vigilance

Pour éviter les interactions entre plantes et médicaments, les personnes qui souffrent de maladies chroniques ou qui prennent un traitement au long cours doivent systématiquement demander conseil à leur médecin ou à leur pharmacien avant d'utiliser des plantes pour se soigner.

Ne mélangez pas les plantes médicinales

N'associez jamais plusieurs plantes sans le conseil d'un professionnel de la phytothérapie. Comme les médicaments, les plantes peuvent interagir entre elles et mutuellement augmenter leur toxicité.

Plantes médicinales et grossesse : attention danger !

Les femmes enceintes et celles qui allaient doivent systématiquement consulter leur médecin avant de prendre un remède à base de plantes.

Plantes médicinales et enfants : abstenez-vous

La phytothérapie doit être employée avec prudence chez les enfants. Aucun produit à base de plantes ne doit être administré par voie orale aux enfants de moins de douze ans sans contrôle médical. L'usage des huiles essentielles sous quelque forme que ce soit doit également être réservé aux enfants de plus de douze ans.

Ne vous empoisonnez pas en récoltant des plantes médicinales

La récolte des plantes sauvages est réservée aux connaisseurs, car il n'est pas toujours aisé de distinguer une espèce d'une autre. N'hésitez pas à demander conseil à un pharmacien ou à un herboriste. Par mesure de précaution, ne ramassez pas les plantes sur les bords de routes, à proximité de champs traités par des pesticides, ni dans le voisinage de décharges publiques.

Choisissez attentivement votre fournisseur de plantes médicinales

Evitez d'acheter des plantes par correspondance (sauf chez un fournisseur réputé) et considérez avec prudence les plantes parées de vertus extraordinaires, achetées à l'étranger ou sur des sites Internet.

Plantes étrangères : jamais sans un spécialiste

Usez avec prudence des plantes chinoises ou indiennes. Leur commercialisation pose un certain nombre de problèmes liés à leur provenance, leur identification et leur innocuité.

Huiles essentielles : à utiliser avec précaution

Les huiles essentielles concentrent les principes actifs. Elles ne doivent jamais être employées pures sur la peau. Attention à ne pas les inhaller directement à la bouteille, au risque de brûler ses sinus. Avant d'utiliser une huile essentielle par voie orale, il est plus sage de consulter un spécialiste.

Les propriétés thérapeutiques de certains végétaux ont été validées par la recherche médicale qui confirme ainsi les pratiques traditionnelles. Les produits à base de ces plantes s'inscrivent donc dans la liste des remèdes dignes d'intérêt pour compléter ou apporter une alternative aux traitements médicamenteux dits « classiques ».

Les produits de phytothérapie : une efficacité parfois démontrée

Si les essais cliniques portant sur des produits à base de plantes sont nombreux, ils sont souvent peu rigoureux sur le plan scientifique.

Parfois, il arrive que les informations disponibles sur une plante mentionnent des études faites en laboratoire, sur des cellules en culture ou sur des animaux (le plus souvent le rat ou la souris). Bien menées, ces études peuvent apporter des informations intéressantes justifiant de mener des essais chez l'homme. Mais un résultat positif chez le rat n'indique en rien une éventuelle efficacité chez l'homme. De plus, une substance dépourvue de toxicité chez l'animal peut se révéler toxique pour l'homme, comme cela est régulièrement observé lors de la mise au point de médicaments.

Les études cliniques menées selon certains critères de méthode sont le seul moyen de prouver de manière certaine l'efficacité thérapeutique d'une substance.

Malheureusement, pour être fiable, une étude clinique doit remplir certains critères et cela est rarement le cas pour celles qui ont évalué les plantes. En effet, pour être considérée de qualité, une étude doit être :

Randomisée, c'est-à-dire comparer deux groupes de personnes ayant des caractéristiques similaires,

Contrôlée, c'est-à-dire comparer un groupe ayant reçu la substance étudiée à un groupe ayant pris un placebo (une substance sans activité thérapeutique),

De taille suffisante pour que les différences observées entre les deux groupes ne soient pas dues au hasard. Ce type d'étude clinique coûte extrêmement cher et la plupart des fabricants de produits de phytothérapie n'ont pas les moyens d'investir dans de tels essais, d'autant plus que

Les produits de phytothérapie sont-ils efficaces ?



la plupart des ingrédients ne sont pas brevetables (voir ci-dessous). De fait, la très vaste majorité des études cliniques revendiquées pour les plantes sont souvent de trop petite taille, sans placebo ou effectuées sans garantie d'homogénéité préalable entre les groupes comparés.

Néanmoins, certaines plantes ont démontré leur efficacité au cours d'essais cliniques randomisés, contrôlés et de bonne envergure. C'est le cas, par exemple, de la valériane, du millepertuis, du petit-houx, du saule blanc, etc.

Les produits de phytothérapie : le problème de la brevetabilité

Pour prouver son efficacité thérapeutique, un produit de phytothérapie doit faire l'objet d'études longues et complexes, destinées à évaluer son efficacité et sa toxicité. Ces études sont coûteuses et ne peuvent être financées que lorsque l'usage du produit est protégé par un brevet :

cette protection permet une commercialisation exclusive pendant un temps suffisamment long pour récupérer le coût des études et faire des bénéfices.

Les produits de phytothérapie contiennent souvent des substances trop anciennes pour être brevete

le saule blanc a démontré son efficacité dans cette indication, ce qui suggère que d'autres substances présentes jouent un rôle dans la réduction des symptômes douloureux.

Ces multiples effets des plantes médicinales rendent leur maîtrise et leur utilisation délicates et justifient le conseil d'un spécialiste de ce type de traitements.

Que faire en cas d'effet indésirable lié aux plantes ?

Après la prise d'un produit à base de plantes, il peut arriver que l'on ressente des effets indésirables. Quelle attitude adopter ?

Si l'ilagit d'un médicament, mieux vaut se reporter à la notice pour vérifier si ce type d'effet indésirable est signalé. Si c'est le cas, et si l'effet indésirable n'est pas trop gênant, il est possible de continuer le traitement.

Si l'effet indésirable est sévère, s'il n'est pas signalé sur la notice ou s'il ne s'agit pas d'un médicament de phytothérapie, il est essentiel d'arrêter le traitement immédiatement et d'en parler à son médecin ou son pharmacien. Ces professionnels vous conseilleront et transmettront l'information aux autorités sanitaires dans le cadre de la surveillance des produits de santé (pharmacovigilance).

Ce système d'alerte a déjà permis de retirer du marché des produits toxiques qui auraient pu faire un grand nombre de victimes.

La phytothérapie : une approche complémentaire

Plutôt que d'opposer les médicaments dits « classiques » à la phytothérapie, il est plus intéressant d'envisager leur complémentarité.

Les partisans d'une phytothérapie « raisonnée » réservent l'utilisation des médicaments de synthèse - dont l'action est rapide et puissante - au traitement des affections aiguës. Ensuite, au long terme, ils préfèrent l'action plus globale des plantes afin d'éviter les rechutes.

Les médecins phytothérapeutes connaissent l'efficacité des plantes médicinales et leurs limites. Aucun ne risquera de traiter une maladie bactérienne aiguë sans antibiotiques, ni une maladie chronique grave en recourant aux seuls remèdes à base de plantes.

INSTITUT PASTEUR D'ALGÉRIE (ANNEXE DE SIDI FREDJ)

M. Boudiaf inaugure 2 laboratoires de haute sécurité biologique

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf a inauguré mardi à Alger deux laboratoires de haute sécurité biologique à l'institut Pasteur d'Algérie (annexe de Sidi Fredj).

Intervenant au cours d'un bref point de presse, au terme de cette inauguration, M. Boudiaf a indiqué que ces laboratoires fonctionneront avec des chercheurs et spécialistes algériens de niveau mondial, ayant reçu des formations notamment en Algérie et aux Etats-Unis, afin de permettre une qualité de soins meilleure aux Algériens. «Ce sont des laboratoires de très haute qualité, contenant des machines ultra-modernes, permettant aux employés de travailler dans d'excellentes conditions en vue d'offrir un service public de qualité aux citoyens», a-t-il relevé, ajoutant que ces deux laboratoires permettront de faire des recherches continues sur différentes pathologies, notamment sur le coro-



navirus. De son côté, le directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie, Kamel Kezza, a indiqué que les deux laboratoires P2 et P3 (de niveau 2 et 3) de haute sécurité permettraient l'étude et le suivi de l'ensemble des virus hautement pathogènes comme le coronavirus et les arboviruses (transmission par les moustiques). Il a ajouté que les laboratoires recelaient un personnel

algérien, formé en Algérie et à l'étranger et sont dotés d'un matériel performant, avec un suivi constant.

«Ces laboratoires ont l'avantage de ne pas présenter de risque pour les personnes qui manipulent des instruments s'y trouvant. De plus les germes ne risquent pas de s'échapper car c'est un laboratoire de confinement», a-t-il expliqué.

LUTTE CONTRE LE DIABÈTÉ, LES MALADIES CARDIO-ASCIULAIRES ET VASCULAIRES CÉRÉBRALES La Société algérienne de nutrition plaide pour la consommation quotidienne de produits laitiers

Amel B.

La consommation quotidienne de produits laitiers permettrait de réduire le risque de développer certaines maladies telles que le diabète, les maladies cardiovasculaires et vasculaires cérébrales. C'est ce qu'a indiqué, la P'te Bouchenak, présidente de la Société algérienne de nutrition (SAN), lors d'une table ronde, organisée à Alger, sur «l'importance des produits laitiers dans une alimentation équilibrée». Cette spécialiste en nutrition a insisté sur la nécessité de consommer au minimum 2 à 3 produits laitiers par jour et l'importance de leurs apports nutritionnels sur l'équilibre alimentaire et la survenue de certaines maladies, telles que le diabète, les maladies cardiovasculaires et vasculaires cérébrales. Cette rencontre qui intervient à la veille du mois sacré de Ramadhan, période de bouleversement du mode alimentaire des Algériens est l'occasion de rappeler l'intérêt d'avoir «une alimentation saine et équilibrée qui comprend, entre autres, 2 à 3 portions de produits laitiers par jour, que ce soit sous forme de yaourt, de fromage, de lait ou tout autre produit dérivé du lait». La SAN a saisi cette occasion pour revenir sur les résultats de l'étude menée en 2013 par le Laboratoire de nutrition clinique et métabolique de l'Université d'Oran sur les «habitudes alimentaires et le risque cardio-métabolique chez des adolescents en milieu scolaire». Selon cette enquête «les en-cas préférés des jeunes algériens sont les gâteaux et biscuits, le pain, le chocolat, les boissons sucrées, le fromage et les charcuteries, soit seulement 1 goûter sur 7 est un produit laitier». Estimant que la consommation de produits laitiers est un gage de bonne santé, la SAN rappelle que pendant la période de l'enfance et de l'adolescence, un apport adéquat en calcium via l'alimentation est essentiel pour permettre la synthèse osseuse. La masse osseuse totale est acquise à plus de 90% à l'âge de 18 ans environ chez les filles et à l'âge de 20 ans environ chez les garçons. Le calcium et les produits laitiers ont une action sur le métabolisme énergétique et par voie de conséquence sur le poids corporel, en particulier chez les personnes en surpoids ou obèses. La SAN met en évidence le rôle préventif du lait et des produits laitiers dans l'émergence de certaines maladies. Ainsi, à plus long terme, la consommation du lait et des produits laitiers, aide à réduire le risque de survenue du syndrome métabolique, du diabète de type 2 ainsi que des maladies cardiovasculaires et vasculaires cérébrales. Associé à d'autres facteurs, consommer du lait et des produits laitiers a une action bénéfique dans la prévention d'un grand nombre de maladies chroniques comme l'ostéoporose, la sarcopénie (perte de la masse musculaire) et le cancer colorectal. Dans ce cadre, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande pour l'adulte, une consommation de 500 mg ou plus de calcium par jour, soit l'équivalent de 400 à 500 ml de lait par jour. Il faut savoir que lors de la croissance, les Apports nutritionnels conseillés (ANC) en calcium sont de 900 mg par jour chez

l'enfant de 7 à 9 ans et de 1 200 mg par jour jusqu'à 19 ans. En plus de constituer une excellente source de calcium, les produits laitiers apportent aussi des protéines, des vitamines, des minéraux et d'autres composants bioactifs nécessaires à la santé. Pour ce qui est de la vitamine A, ils participent pour un quart aux apports de rétinol chez les enfants et contribuent pour 38% aux apports de vitamine B2 chez les enfants et adolescents. D'autre part, les produits laitiers sont associés à l'acquisition de meilleures habitudes alimentaires et d'un mode de vie plus sain. Comme à tous les âges, et contrairement à ce qu'on entend parfois, le risque pour les plus jeunes n'est donc pas d'en consommer trop, mais pas suffisamment. D'après la P'te Bouchenak, «un apport nutritionnel équilibré avec des nutriments clés comme le calcium, la vitamine D et des protéines, une activité physique régulière et une hygiène de vie saine sont les piliers de la santé en général et de la santé osseuse en particulier». Cette spécialiste estime que «des organismes internationaux tels que l'OMS s'accordent à dire que le lait et les produits laitiers ont une place privilégiée dans la croissance et le bon développement des enfants et des adultes. Il est donc de notre devoir de sensibiliser les Algériens à consommer quotidiennement ces produits», dit-elle. Le lait et les produits laitiers sont donc indispensables au maintien d'une bonne santé et doivent être consommés de façon équilibrée et variée. En effet, au sein du groupe des produits laitiers, des équivalences permettent de diversifier les apports. Il faut savoir que 125 ml de lait demi-écrémé est équivalent à 120 ml de yaourt nature ou à 150 g de fromage blanc. Il faut donc compter 3 portions de produits laitiers pour totaliser un apport journalier de 450 mg de calcium. Pour ne prendre que l'exemple du yaourt, ce dernier contient naturellement du calcium et du potassium et peut être même supplémenté en vitamine D. De même, «le yaourt peut aussi être une excellente source de protéines, car il favorise la satiété, aide à maintenir un poids santé, et facilite la croissance musculaire et osseuse». Ainsi, la consommation d'un yaourt par jour, soit 120 ml apportant 150 mg de calcium, aiderait à répondre aux besoins recommandés en produits laitiers et de fournir les éléments nutritifs essentiels.

Hormis les produits laitiers, certains légumes-feuilles, fruits secs et quelques eaux minérales sont également des sources non négligeables de calcium. En revanche, un régime sans produits laitiers ne fournit pas plus de 500 mg de calcium par jour et ne permet pas d'atteindre les apports nutritionnels recommandés.

Les habitudes alimentaires des Algériens ont connu d'importantes modifications, ces dernières années. Cette période de transition nutritionnelle a contribué à l'augmentation des maladies chroniques, d'où l'importance des campagnes de sensibilisation qui encouragent aussi bien les enfants que les adultes à adopter de saines habitudes alimentaires en intégrant suffisamment de produits laitiers au quotidien.

ALGÉRIE-CUBA Signature de 2 conventions dans le domaine de la santé



Deux conventions ont été signées, mardi à Alger, entre l'Algérie et Cuba, dans le domaine de la santé, pour l'envoi d'équipes médicales cubaines en Algérie, a-t-on appris auprès du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

La première convention porte sur l'envoi d'une équipe médicale pluridisciplinaire, pour le renforcement du programme de santé maternelle et infantile, dans cinq wilayas du Sud et des Hauts-Palataux, à savoir : Adrar, Ghardaïa, Ouargla, El Bayed et Naâma.

La deuxième convention est relative à l'envoi d'une équipe médicale spécialisée en ophtalmologie, pour renforcer le personnel de l'hôpital d'El Oued construit par les cubains, dans le cadre du partenariat algéro-cubain. La vice-ministre cubaine chargée de la Santé publique, Marcia Cobas, a indiqué à l'APS, en marge de la signature, que l'équipe médicale cubaine sera chargée de booster le secteur de la santé dans les villes concernées, pour une meilleure prise en charge des populations du Sud et des Hauts-Palataux.

L'objectif de la convention est aussi de réduire les délais d'attentes des malades en raccourcissant les échéances entre le diagnostic et la prise en charge médicale, a-t-elle ajouté.

Elle a, en outre, rappelé que l'Algérie était le premier pays à avoir reçu une équipe médicale cubaine en 1963 et que depuis plusieurs protocoles ont été signés entre les deux pays, notamment dans le domaine de la santé.

De son côté, le ministre de la Santé Abdellmalek Boudiaf a informé que l'équipe médicale, chargée du renforcement du programme : mère-enfant était prête et disposée à entamer les activités médicales, avant la fin du mois de juillet.

S'agissant de l'équipe médicale, spécialisée en ophtalmologie, M. Boudiaf a annoncé qu'elle prendra fonction à la rentrée sociale. Au sujet de l'objectif des conventions, le directeur de communication du ministère de la Santé, Slim Belkessam a souligné qu'il s'agit d'assurer aux citoyens algériens les mêmes prestations de soins, à travers tout le territoire national.

Il a rappelé que d'autres expériences médicales, avec des praticiens cubains, avaient donné de bons résultats, par le passé, soulignant que les accords avec Cuba dans le secteur médical, visaient, entre autre, à améliorer les conditions de soin, dans les wilayas qui souffrent d'un déficit, en matière d'encadrement médical spécialisé.

D'autres projets ayant trait à la redynamisation de certaines spécialités médicales, en Algérie, sont en cours d'étude entre les deux pays.

APS

ÉGYPTE**4 bombes explosent dans le métro du Caire, au moins deux blessés**

Au moins deux personnes ont été blessées dans l'explosion de quatre bombes de faible puissance hier dans trois stations de métro du Caire, selon la police.

Quatre engins «de confection très primaire» et de «faible puissance» ont explosé à intervalles rapprochés à l'heure de pointe dans une station du centre de la capitale et deux autres dans des quartiers périphériques, ont indiqué à l'AFP des responsables de la police.

Depuis un mois, ces attentats qui visaient jusqu'alors essentiellement la police et l'armée avaient quasiment cessé. Ils avaient été revendiqués par des groupes d'insurgés jihadistes disant s'inspirer d'Al-Qaïda, mais le pouvoir les attribue aux Frères musulmans, la confrérie islamiste de M. Morsi.

L'Egypte disposée à soutenir les pays africains qui font face au terrorisme

Le ministre égyptien des Affaires étrangères, Sameh Chokri a exprimé la disposition de l'Egypte à accorder les moyens nécessaires aux pays africains qui font face au terrorisme.

«Le terrorisme constitue un danger qui menace l'Afrique et le monde et un fléau qui cible tous les pays sans exception», a indiqué M. Chokri.

Le ministre égyptien s'est dit satisfait de l'accueil réservé à l'Egypte par les pays africains après son retour à l'Union africaine (UA). L'Egypte compte coopérer avec tous les pays d'Afrique, particulièrement les pays du bassin du Nil, a déclaré le responsable égyptien au terme de ses discussions avec le ministre sud-soudanais des Affaires étrangères, Barnaba Benjamin. L'Egypte veut «donner un saut qualitatif aux relations égypto-africaines», a ajouté M. Chokri, indiquant que le président égyptien Abdelfettah Al-Sissi s'entreprendra en marge du sommet africain avec plusieurs dirigeants africains. Le président égyptien est arrivé hier matin à Alger. Il s'agit de sa première visite officielle à l'étranger après son élection à la tête du pays fin mai dernier. Al-Sissi doit se rendre à Malabo pour prendre part au sommet africain. Des experts locaux en politique ont souligné l'importance de la visite en Algérie d'Al-Sissi, car elle s'inscrit, estime-t-il, dans le sillage de la coordination sécuritaire et stratégique entre les deux pays pour faire face au terrorisme dans la région.

ONU**Ban Ki-moon salue l'accord de création d'une administration provisoire dans le sud-ouest de la Somalie**

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon s'est félicité mardi de la signature d'un accord qui prévoit la création d'une nouvelle administration régionale provisoire dans le sud-ouest de la Somalie, regroupant les régions de Bay, de Bakool et du Bas Shabelle. Le chef de l'ONU a félicité toutes les parties prenantes pour leur négociation diligente de cet important accord, et se réjouit à l'idée de sa mise en oeuvre rapide, a indiqué le porte-parole onusien Stéphane Dujarric lors du point de presse. M. Ban «rappelle que la formation d'administrations régionales rassemblées est une étape essentielle de la mise en place d'un système de gouvernance fédéral en Somalie, conformément à la Constitution provisoire et aux aspirations du peuple somalien», a souligné M. Dujarric. M. Ban a réaffirmé l'engagement des Nations Unies à soutenir les efforts en faveur de la paix et de la création de l'Etat entrepris par le gouvernement fédéral de Somalie, a ajouté porte-parole. Lundi, le gouvernement somalien a conclu un accord à Baidoa entre deux groupes rivaux qui cherchaient à former deux Etats régionaux concurrents, ce qui ouvre la voie à la formation d'une administration régionale provisoire pour le sud-ouest somalien regroupant trois régions. Les deux parties ont convenu de terminer le processus de formation de l'Administration provisoire du sud-ouest dans les 30 jours. En plus des trois délégués qui seront nommés par le gouvernement fédéral, chaque partie va nommer un comité technique composé de cinq membres. Dans les dix jours, les deux parties devront également tracer les grandes lignes de l'administration provisoire.

**LIBYE/ LÉGISLATIVES
Le scrutin se déroule dans le calme**

Les élections législatives, qui ont débuté hier en Libye, se déroulent globalement dans le calme, ont rapporté les médias, citant une ONG libyenne.

«Le scrutin se déroulait globalement dans le calme en début de journée à Tripoli», a indiqué Latifa Meftah, une observatrice d'une ONG libyenne.

Selon les médias, de longues

**UA-SOMMET-ALIMENTATION-SÉCURITÉ
Lamamra : «L'Algérie, locomotive de l'Afrique en matière de lutte contre les causes des conflits»**

En sa qualité de pays influent de l'Union africaine (UA), l'Algérie qui a toujours favorisé les solutions pacifiques aux conflits, compte parmi les cinq pays pionniers qui s'acquittent pleinement de leurs rôles en termes de lutte contre les causes des conflits», a souligné M. Lamamra dans une déclaration à l'APS en marge des travaux de la 25^e session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA) qui se tiennent à Malabo (Guinée équatoriale).

Il a, en outre, souligné que l'Algérie est constamment prête à apporter sa précieuse contribution qui participe de sa grande expérience afin d'amener les parties aux conflits à accepter les solutions pacifiques et concourir à trouver des solutions au cas par cas en tenant compte des spécificités de chaque conflit».

«Le terrorisme s'impose désormais en tant que fléau transfrontalier qui sévit en Afrique, d'où l'impératif pour l'UA de se doter de mécanismes à même de lutter contre ce fléau, a relevé le ministre qui a mis en avant les efforts consentis actuellement pour renforcer le rôle de l'UA en matière de lutte antiterroriste, à l'instar de l'élaboration d'une liste africaine des mouvements et organisations terroristes et l'exa-

men de l'éventuelle émission d'un mandat d'arrêt africain contre les personnes impliquées dans des affaires terroristes». Le ministre a, par ailleurs, souligné la nécessité d'œuvrer énergiquement à la concrétisation de ces idées et projets qui permettront à l'Afrique d'occuper une place avant-gardiste dans la lutte contre ce fléau.

«Le développement du continent africain dépend essentiellement de la réalisation de la stabilité et de la promotion du système de gouvernance», a ajouté M. Lamamra soulignant que

«toutes les activités de l'UA seront axées autour de la concrétisation de l'agenda de développement 2063 adopté en janvier dernier par le dernier sommet africain d'Addis Abeba.

Il a précisé que le plan de développement 2063 couvrira tous les domaines du développement du continent africain y compris les aspects institutionnel, politique, sécurité et économique.

Le chef de la diplomatie algérienne a invité les pays participant à la 25^e session ordinaire du Conseil exécutif à présenter par écrit leurs pro-

positions à ce sujet.

L'approche consensuelle africaine de développement repose sur les bases intégrées que sont l'économie et le développement des potentialités humaines confortées par des mécanismes politiques et sécuritaires», a ajouté M. Lamamra. Concernant le rôle de l'Algérie en matière de développement des potentialités humaines africaines, M. Lamamra a rappelé que l'Algérie avait pris l'initiative de la création à Tlemcen de l'Institut panafricain des sciences de l'eau, de l'énergie et des changements climatiques qui accueillera les étudiants africains dès le mois de novembre. S'agissant de la situation au Mali, M. Lamamra a précisé que l'Algérie est un acteur influent dans l'action africaine commune en vue d'une solution pacifique entre tous les acteurs maliens» souhaitant que les négociations en cours aboutissent à des solutions définitives et durables à la crise dans le nord du Mali. Les travaux de la 25^e session ordinaire du Conseil exécutif de l'UA se poursuivaient mardi au centre de conférences dans la capitale guinéenne Malabo sous le thème «L'agriculture et la sécurité alimentaire», en prévision du 23^e sommet africain aujourd'hui et demain.

**DROITS D'AUTEUR****Rencontre à Alger pour une stratégie africaine commune**

Le Comité africain de la Confédération internationale des sociétés d'auteurs compositeurs (CISAC) s'est réuni mardi à Alger avec la participation de 20 membres de la confédération pour dégager une stratégie commune sur les droits d'auteur en Afrique.

Les participants à cette rencontre de deux jours dont des directeurs généraux et des experts représentant plusieurs pays africains et européens ont passé en revue la situation des sociétés chargées des droits d'auteur dans le monde face notamment au piratage.

Les membres du CISAC ont relevé à l'occasion les lacunes enregistrées dans le domaine des droits

d'auteur comme le manque de ressources humaines et financières ainsi que le manque de la coopération et des moyens de communication. Ils ont souligné à cet effet la nécessité d'établir un partenariat fiable, d'œuvrer à assurer un cadre juridique adéquat et de créer des mécanismes pour la gestion financière.

A cette occasion, Zoubida Belamria, chef de cabinet au ministère de la Culture a souligné dans une allocution lue au nom de la ministre de la Culture, Nadia Labidi, que l'ère numérique a imposé de nouveaux défis en matière de production culturelle estimant que ces moyens numériques pourraient toutefois utilisés pour le renforce-

ment de la commission. Selon Mme Belamria, «la protection des droits d'auteur est désormais incontournable pour le développement des œuvres artistiques». De son côté, Balamine Ouattara, directrice régionale de la CISAC a souligné en marge de cette rencontre que «le piratage est aujourd'hui un phénomène planétaire qui nécessite la conjugalisation des efforts afin de donner de la légitimité aux droits d'auteur et encourager la créativité». Un plan stratégique pour la protection des droits d'auteur dans les pays africains devra être adopté mercredi lors de la clôture de cette rencontre, initiée par l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA).

files d'attente ont été observées devant les bureaux de vote dans la capitale libyenne Tripoli.

«Ce sont les élections de la dernière chance. Nous plaçons beaucoup d'espoir dans le futur Parlement pour rétablir la sécurité et la stabilité dans notre pays», a déclaré un électeur cité par les médias. Un dispositif de sécurité a été mis en place dans certains bu-

reaux à Tripoli. Mais les membres des services de sécurité étaient totalement absents dans d'autres.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 (06h00 GMT) à 20h00 (18h00 GMT). Les résultats définitifs sont attendus dans «plusieurs jours», selon une source à la Haute commission électorale (Hneec).

Seuls 1,5 million de Libyens se

sont inscrits pour le scrutin contre plus de 2,7 millions en 2012 sur 3,4 millions d'électeurs éligibles.

Les Libyens sont appelés à élire les 200 membres de la future Chambre, qui doit remplacer le Congrès général national (CGN, Parlement), la plus haute autorité politique et législative, dont la légitimité est contestée.

TURQUIE

Ankara va présenter un projet de loi pour relancer les discussions de paix avec les Kurdes

Le gouvernement turc va présenter un projet de loi destiné à râver les négociations de paix avec les rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), a annoncé hier le vice-premier ministre Besir Atalay.

«Nous avons finalisé ce texte et proposé à la signature de nos ministres», a déclaré M. Atalay dans des déclarations diffusées par les chaînes de télévision turques.

«Nous allons présenter le projet de loi au Parlement d'ici un ou deux jours», a-t-il précisé.

M. Atalay n'a pas précisé le contenu des sept articles du projet de loi de son gouvernement.

Selon les médias turcs, ce texte devrait notamment inclure une mesure qui garantit l'impunité des responsables du pays, élus, hauts fonctionnaires, militaires, impliqués dans les négociations avec le PKK, considéré par la Turquie comme une organisation terroriste.

Ankara a engagé à l'automne 2012 des discussions avec le chef historique du PKK, Abdullah Ocalan, qui se trouve en prison.

Le mouvement rebelle a décrété en mars 2013 un cessez-le-feu unilatéral et ordonné deux mois plus tard un retrait de ses combattants vers leurs bases du nord de l'Irak. Mais il a suspendu ce retrait en septembre 2013, reprochant au gouvernement turc de ne pas avoir tenu ses promesses d'accorder de nouveaux droits à la minorité kurde. La tension est brusquement remontée ces dernières semaines dans le sud-est à majorité kurde de la Turquie. De violents incidents entre les forces de l'ordre et des manifestants kurdes, qui ont fait au moins 3 morts dans les rangs des protestataires, ont fait craindre la fin du processus de paix. Le conflit entre les forces gouvernementales turques et les rebelles du PKK aurait fait plus de 45.000 morts depuis 1984.

AFGHANISTAN

150 morts lors d'affrontements entre talibans et armée afghane à Helmand

Plus de 150 personnes ont été tuées dans des affrontements entre 800 rebelles talibans et l'armée afghane à Helmand, une province du sud de l'Afghanistan, ont annoncé hier les autorités afghanes. Ces combats interviennent dans le cadre d'une vaste offensive lancée il y a cinq jours par l'insurrection talibane dans la région. «Une centaine de rebelles talibans ainsi que 21 soldats et une quarantaine de civils, dont des femmes et des enfants, ont été tués au cours d'un affrontement de cinq jours», a indiqué Omar Zwak, porte-parole du gouverneur de la province de Helmand. «Les combats ont eu lieu dans quatre districts du nord du Helmand: Sangin, Nowzad, Kajaki et Musa Qala», a-t-il précisé, ajoutant que «plus de 2.000 familles ont dû quitter leurs domiciles en raison des violences». Les talibans ont placé des engins explosifs sur les routes et à l'intérieur de plusieurs villages pour gêner la progression des forces afghanes. Si la province du Helmand est un foyer traditionnel de présence de insurgés talibans et notamment le district de Sangin, de telles offensives ont été rares ces dernières années, les rebelles privilégiant les bombes artisanales.

IRAN

3 policiers tués par des inconnus armés près de la frontière avec l'Irak

Trois policiers iraniens en patrouille ont été tués par des «inconnus armés» dans le nord-ouest du pays près de la frontière avec l'Irak, a rapporté hier l'agence de presse iranienne Mehr. Les trois policiers ont été tués mardi soir près de la ville de Taze-Abad, dans le nord-ouest du pays, à environ 50 kilomètres de la frontière irakienne. Un responsable cité par Mehr a affirmé que l'attaque n'avait pas été perpétrée par les insurgés de l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIIL), qui ont lancé le 9 juin une offensive fulgurante en Irak, assurant qu'aucun membre de ce groupe n'avait réussi à s'infiltrer en Iran. Cet incident intervient quelques jours après un accrochage dans cette région entre l'armée iranienne et un commando appartenant, selon les autorités, au PJAK (Parti pour une vie libre du Kurdistan). L'accrochage, survenu samedi, a fait au moins un mort dans les rangs du PJAK, principal mouvement kurde de lutte armée contre le pouvoir iranien et basé dans le nord-est de l'Irak, selon les médias iraniens.

APS

MONDE

JUSTICE

La Cour suprême espagnole déclare l'Espagne puissance administrante de jure du Sahara occidental

La Cour suprême espagnole a décidé de poursuivre l'enquête sur l'assassinat du citoyen hispano-sahraoui, Baby Hamdi Boujemaâ, considérant que l'Espagne continuait d'être la puissance administrative de jure sur le territoire du Sahara occidental sur la base des résolutions des Nations unies, a rapporté l'agence Europe presse à Madrid.

Le citoyen hispano-sahraoui, Baby, a été assassiné par la police marocaine en novembre 2010, à El Ayoun, lors du soulèvement populaire de Gdeim Izik, organisé par plus de 20.000 citoyens sahraouis (dans les terri-



toires occupés) pour revendiquer des droits sociaux. Le juge espagnol Pedro Rubira a considéré que le Maroc n'était pas «compétent» pour mener l'enquête sur une affaire qui a eu lieu «en dehors du territoire sous sa juridiction», selon la même source. De ce fait, la Cour suprême espagnole vient d'asséner «un sérieux camouflet» au Maroc dont la souveraineté sur le Sahara Occidental n'est reconnue par aucun pays du monde, y compris ses alliés histo-

riques, la France et les Etats-Unis, a-t-on estimé. Seuls les citoyens marocains «nagent dans un rêve d'aventure colonial dont le scénario est quotidiennement élaboré par les médias marocains», a-t-on ajouté.

RUSSIE-UKRAINE

Moscou souhaite que ses «signaux positifs» à l'égard de Kiev déboucheront sur un dialogue

La diplomatie russe a souhaité hier que les «signaux positifs» du président russe Vladimir Poutine à l'égard de Kiev déboucheront sur un dialogue en Ukraine.

«Nous espérons que les signaux positifs qu'envoie actuellement le président russe seront entendus dans le monde et surtout en Ukraine», a déclaré le chef adjoint de la diplomatie russe Grigori Ka-

rassine, cité par les agences russes.

«Les décisions adéquates seront désormais prises par le biais de discussion entre Kiev et les autorités du Sud et de l'Est de l'Ukraine», a-t-il ajouté. Mardi, Vladimir Poutine a demandé au Parlement de lever l'autorisation d'intervenir militairement en Ukraine, qu'il avait sollicitée en mars, le Kremlin précisant qu'il s'agissait d'aider à

«normaliser la situation». Le président ukrainien Petro Porochenko a immédiatement salué cette annonce, soulignant qu'il s'agissait du «premier pas concret» vers un règlement de la situation dans l'est du pays.

Le président russe a par ailleurs appelé à prolonger le cessez-le-feu provisoire, qui doit prendre fin demain.

CRISE EN UKRAINE ▶ «Petites» chances de désescalade

Le ministre allemand des Affaires étrangères Frank-Walter Steinmeier a estimé hier que les chances de désescalade en Ukraine étaient «petites», notant que la situation restait «fragile».

«Il existe de petites chances (de désescalade) mais nous sommes loin d'être autorisés à faire preuve d'optimisme», a déclaré M. Steinmeier avant une réunion avec ses homologues des pays de l'Otan à Bruxelles.

L'attaque mardi d'un hélicoptère de l'armée ukrainienne, qui a fait neuf morts, «démontre combien est fragile la situation et avec quelle vitesse les progrès peuvent être annihilés par l'activité de séparatistes dans l'est de l'Ukraine», a ajouté le ministre, de retour de Kiev.

La crise ukrainienne est au menu des discussions de la réunion de l'OTAN, à laquelle participe notamment le secrétaire d'Etat américain John Kerry.

Pour sa part, le secrétaire général de l'Alliance, Anders Fogh Rasmussen, a indiqué «nous allons réexaminer les mesures que nous avons déjà prises pour renforcer notre défense collective» face à «l'agression de la Russie contre l'Ukraine».

Moscou a déclaré hier espérer que ses «signaux positifs» à l'égard de Kiev, tels que la décision de lever l'autorisation parlementaire d'une intervention militaire, «seront entendus».

Le chef de la diplomatie britannique, William Hague, a cependant affirmé à Bruxelles que les Occidentaux n'avaient pas encore «vu les actes qui correspondent» à ces engagements.

Les affrontements entre l'armée ukrainienne et les militants séparatistes prorusses dans l'est de l'Ukraine ont fait 423 morts, entre le 15 avril et le 20 juin, selon l'ONU.

De «massives» violations du cessez-le-feu provisoire enregistrées

L'armée ukrainienne a dénoncé hier de «massives» violations du cessez-le-feu provisoire, décreté par Kiev et accepté par un chef rebelle, militaires ukrainiens, a indiqué son porte-parole, Vladislav Selezniov, sur le réseau social Facebook.

«Les enregistrements prouvent que les rebelles continuent de violer massivement les conditions du plan de paix» du président ukrainien Petro Porochenko, a-t-il ajouté.

Kiev a décrété à ses troupes un cessez-le-feu jusqu'à vendredi et un chef rebelle a donné son accord lundi pour que les séparatistes, qui ont revendiqué l'indépendance de deux régions, participent de leur côté à cette trêve pour déboucher sur des négociations de paix.

Mardi, des rebelles ont abattu un hélicoptère militaire ukrainien à la périphérie de Slaviansk, autre bastion insurgé, tuant les neuf soldats à bord.

Le président ukrainien Petro Porochenko a déclaré mardi qu'il pourrait mettre fin au cessez-le-feu qu'il avait unilatéralement déclaré, après la mort de ces neuf soldats.

Des discussions tous azimuts devaient se multiplier hier pour tenter de sauver la trêve en Ukraine.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

05:05 Franklin
05:15 Franklin
05:30 TFou
07:25 Culture Infos : Météo
07:30 Télésurfing
08:19 Météo
08:25 Petits secrets entre voisins
08:55 Petits secrets entre voisins
10:25 Petits secrets entre voisins
10:55 Une histoire, une urgence
11:19 Une histoire, une urgence
12:00 Les douze coups de midi
12:50 : Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:35 : Petits plats en équilibre
13:40 Le journal de la Coupe du monde 1914
13:50 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:10 L'intouchable Drew Peterson
15:55 Quatre mariages pour une lune de miel
16:40 Coupe du Monde - Portugal / Ghana
19:00 Journal
19:30 1001 questions santé
19:37 Là où je t'emmènerai
19:40 Météo
19:45 Nos chers voisins
19:55 Hostages
20:40 Hostages
21:20 Hostages
21:55 Hostages
22:30 New York, section criminelle

2

05:55 Dans quelle éta-gère
05:56 Les Z'amours
05:25 Point route
05:30 Journal
05:35 Télématin
05:56 Météo 2
06:00 Journal
06:10 Télématin (suite)
07:00 Journal
07:10 Télématin (suite)
08:05 Dans quelle éta-gère
08:10 Des jours et des vies
08:30 Amour, gloire et beauté
08:55 C'est au programme
10:55 Météo outremer
11:00 Divertissement : Motus
11:30 Les Z'amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo 2
13:00 Toute une histoire
14:50 Comment ça va bien !
16:05 Dans la peau d'un chef
16:55 Divertissement : On n'demande qu'à en rire
17:50 N'oubliez pas les paroles
18:20 N'oubliez pas les paroles
18:50 Météo 2
19:00 Journal
19:40 Parents mode d'emploi
19:43 Alcaline l'instant
19:44 Météo 2
19:45 Carnet de voyage d'Envoyé spécial
21:50 Culture Infos : Complément d'enquête
22:55 Beau travail

3

04:40 Divertissement : Questions pour un super champion
05:35 Série TV : Plus belle la vie
05:00 Culture Infos : EuroNews
05:45 Jeunesse : Ludo
05:46 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis
06:15 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis
06:43 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
06:50 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
06:55 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
07:03 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
07:15 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
07:20 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
07:26 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
07:34 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
07:40 Série TV : La chouette & Cie
07:50 Des histoires et des vies (1ère partie)
08:50 Des histoires et des vies (2e partie)
10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Culture Infos : Météo

12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:55 Questions cibles au Sénat
14:55 Sénat info
15:10 Des chiffres et des lettres
15:50 Harry
16:20 Un livre, un jour
16:30 Slam
17:10 Questions pour un champion
18:00 Journal régional
18:18 19/20 : Edition locale
18:30 19/20 : Journal national
18:58 Météo
19:00 Tout le sport
19:10 Au plus près du Tour
19:15 Plus belle la vie
19:40 Météo des plages
19:41 Beau travail
19:42 La grande soirée cinéma
19:45 Une vie inachevée
21:35 Météo
21:40 Culture Infos : Grand Soir 3
22:35 L'ombre d'un doute

CANAL+

05:55 Culture Infos : Les nouveaux explorateurs
05:50 Divertissement : Le Before du grand journal
06:19 Culture Infos : La météo
06:25 Divertissement : Le petit journal de la semaine
06:55 Culture Infos : La météo
07:00 Divertissement : La semaine du zapping
07:15 Série TV : Les Simpson
07:40 : Scandal
08:19 : Scandal
10:05 Cinéma : Us
10:15 Cinéma : Le passé
12:19 Culture Infos : La nouvelle édition
12:45 La nouvelle édition, 2e partie
13:00 La religieuse
14:50 Things That Happened on the 9th of March
15:00 L'effet papillon
15:30 Piégée
17:00 Zapping
17:05 Le Before du grand journal
17:45 Le JT
18:05 Le grand journal
19:00 Le grand journal, la suite
19:20 Le petit journal
19:55 Pawn
21:20 Girls
21:45 Girls
22:15 The Office
22:35 The Office
22:55 The Office

M

06:05 Culture Infos : Météo
06:10 Jeunesse : La maison de Mickey
06:45 Jeunesse : Princesse Sofia
07:10 Jeunesse : Le petit Nicolas
07:25 Jeunesse : Le petit Nicolas
07:30 Série TV : Martine
07:40 Culture Infos : Météo
07:45 Culture Infos : M5 boutique
08:55 Culture Infos : Météo
10:00 La petite maison dans la prairie
10:50 Divertissement : Les reines du shopping
11:45 Divertissement : Les reines du shopping
12:40 Culture Infos : Météo
12:45 Un bungalow pour six
14:35 FBI : duel très spécial
15:25 Les reines du shopping
16:30 La meilleure boulangerie de France
18:40 Météo
18:45 Le 19-45
19:05 Scènes de ménages
19:50 Jamel et ses amis au Marrakech du rire 2014
2014
22:10 Jamel et ses amis au Marrakech du rire 2013

La sélection

TF1**19h55**

Hostages (Série TV)



La famille d'une chirurgienne est prise en otage. Pour éviter leur exécution, elle doit tuer le président des Etats-Unis lors d'une prochaine opération.

Saison 1 - Episode 1 sur 15

La famille d'une chirurgienne est prise en otage. Pour éviter leur exécution, elle doit tuer le président des Etats-Unis lors d'une prochaine opération.

2**19h45**

Carnet de voyage d'Envoyé spécial



Maigrir d'un clic. Les programmes minceur et de remise en forme font un carton sur Internet grâce à une apparence simplicité et un prix allégé par rapport aux formules traditionnelles des nutritionnistes ou des salles de sport. Enquête sur l'efficacité de ces méthodes • Bali : une nouvelle destination. Autrefois fréquentée par la jet-set, l'île, située dans l'archipel indonésien, est aujourd'hui envahie par le tourisme de masse et séduit de plus en plus de Français. Mais derrière l'image de carte postale, quatre millions de Balinais subissent ce déferlement • 3e sujet non communiqué.

3**19h45**

Une vie inachevée



Depuis que son époux est mort, Jean Gilkson a tenté de refaire sa vie. Elle s'est installée avec Gary, un homme brutal qui la bat. Désœuvrée, sans argent, elle décide, bien à contrecoeur, de retourner avec sa fille Griff dans son Wyoming natal. Elle débarque dans la ferme d'Einar, le père de son mari, un fermier à la retraite qui passe tout son temps auprès de Mitch, un de ses employés qui a été grièvement blessé par un grizzly. Einar, qui rend Jean responsable de la mort de son fils, l'accueille avec beaucoup de froideur. Heureusement, la petite Griff fait la conquête de son grand-père et de Mitch. Jean trouve un emploi dans un bar du village...

CANAL+**19h55**

Pawn



Tous les soirs, quand il patrouille dans son quartier, Will, un policier, vient boire son café dans le bistro où il a ses habitudes. Un jour il assiste à une attaque à mains armées : trois malfaiteurs prennent en otage les clients afin de s'emparer de l'argent qui se trouve dans le coffre de l'établissement.

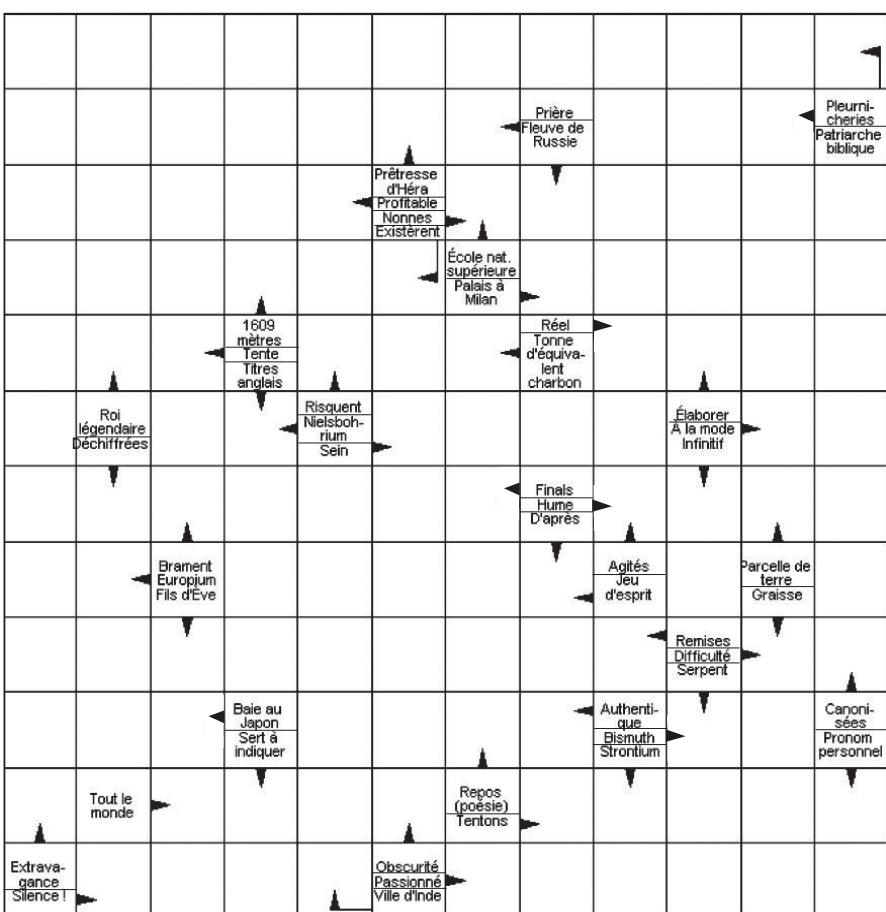
M**19h50**

Jamel et ses amis au Marrakech du rire 2014



Pour la quatrième édition du Festival international du rire à Marrakech, qui s'est tenu du 10 au 15 juin 2014, Jamel Debbouze a réuni une nouvelle fois de nombreux humoristes interprétant des sketches inédits écrits spécialement pour l'occasion. Tous abordent de nombreux sujets de société et brocardent avec humour les travers de leurs contemporains, en incarnant des personnages ou s'adressant directement au public dans un stand-up. Ainsi dans le cadre prestigieux du Palais El Badi, se succèdent sur scène Florence Foresti, Franck Dubosc, Kad Merad, Patrick Timsit, Baptiste Lecaplain, Malik Benthalha, Max Boublil, Caroline Vigneaux, Arnaud Ducret, Jeff Papacloc, Tony Saint Laurent, Waly Dia, Fatsah Bouyahmed, les Men in Coats, Dj Abdel et des invités surprises.

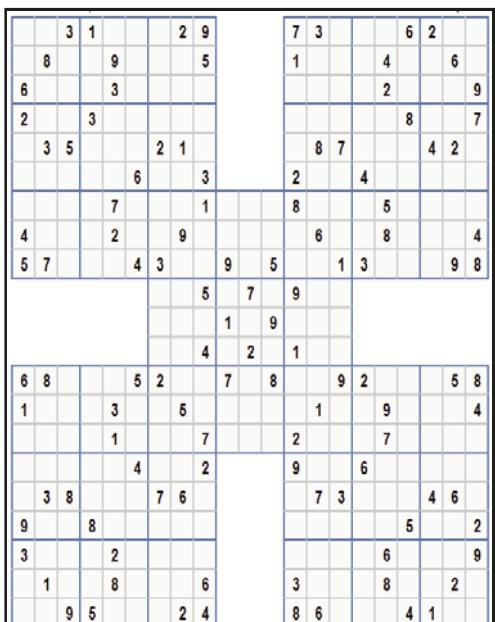
Mots fléchés n°638



Samouraï-Sudoku n°638

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°638

► Horizontalement:

- 1.Pique-niquer
- 2.Machine - Hardi
- 3.Cuites de manière à prendre une couleur dorée - Historique
- 4.Eclore
- 5.Halte - Pleurer
- 6.Aumône - Sigle de l'angl. Human Immuno - Deficiency Virus - Note
- 7.Boîte - Harem
- 8.Cale en forme de V - Or - Ruines
- 9.En les - Met qqch en mouvement
- 10.Garçon d'écurie - Durillons*
- 11.Ile allongée près de Venise - Pierre
- 12.Rélatif au palais de l'Élysée - Dirige

► Verticalement:

- 1.Ch.-I. de c. des Yvelines
- 2.Petite pomme - FI. d'Espagne - Plante potagère à bulbe
- 3.Vingtième lettre de l'alphabet grec - Fondatrice américaine du mouvement Science chrétienne
- 4.Circonstance - Hasards - Osmium
- 5.Sarcasme
- 6.Chlorure de sodium - Enfant
- 7.Ce qui est à lui - Toute particule subatomique de masse supérieure à celle du proton
- 8.Oléifante
- 9.Unité de mesure d'équivalent de dose d'une radiation ionisante - Lumen
- 10.Drame japonais - Thulium - Cadmium - Atoll
- 11.Fleurettiste - Pronom indefini
- 12.Etat de distraction (pl.) - Mammifère équidé

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

7 erreurs



Proverbes

Le peureux fait peu.

Proverbe algérien

Le silence est plus fort que la connaissance.

Proverbe berbère

Oublie les soucis, les soucis t'oublieront.

Proverbe arabe

Il n'y a pas de fumée sans feu

Proverbe français

C'est arrivé un 26 Juin

684 : élection du pape Benoît II.

1295 : couronnement du roi de Pologne Przemysł II.

1483 : Richard devient roi d'Angleterre.

1632 : signature du traité de Liverdun.

1673 : Louis XIV et Vauban prennent Maastricht.

1759 : début du siège de Québec.

1794 : bataille de Fleurus.

1945 : adoption de la Charte des Nations unies.

1946 : résolution n° 7 du conseil de sécurité des Nations unies relative à la question espagnole.

1953 : Béria, ministre soviétique de l'intérieur, est limogé et arrêté : il sera exécuté le 23 décembre.

1960 : indépendance de Madagascar.

1963 : discours de John F. Kennedy à Berlin : « Ich bin ein Berliner ».

1963 : Levi Eshkol devient premier ministre d'Israël en remplacement de Ben Gurion

1975 : proclamation de l'état d'urgence en Inde.

1978 : attentat du château de Versailles.

CÉLÉBRATIONS :

- Journée internationale pour le soutien aux victimes de la torture établie par les Nations unies (ONU).

- Journée internationale contre l'abus et le trafic de drogues.

- Madagascar : Fête nationale.

- Roumanie : Fête du drapeau.

- Thaïlande : Fête de Sunthon Phu, poète thaï (1786 - 1855)

CHAMPIONNAT ARABE ET TOURNOI INTERNATIONAL Une argent et deux bronze pour l'Algérie

L'équipe d'Esfort Touggourt de speed-ball a remporté une médaille d'argent et deux de bronze au 3^e Championnat arabe et 2^e tournoi de l'Amitié et de la Paix arabo-européenne, clôturés mardi à Charm El Cheikh en Egypte.

La médaille d'argent a été décrochée dans l'épreuve du solo, par l'équipe composée de Kafi Akram Nassim, Ilyès Zerkani, Mokhtar Khaoula et Rafika Senigra. Le titre arabe est revenu à l'Egypte, alors que la médaille de bronze a été gagnée par la Tunisie. Deux médailles de bronze sont venues ensuite étoffer le palmarès de l'Algérie, grâce au duo Mokhtar Khaoula et Rafika Senigra dans le concours du double filles du championnat arabe. Le jeune Alaa Eddine Benchabana a fait de même, au 2^e Tournoi de l'amitié et de la paix arabo-européenne. Le 3^e Championnat arabe de speed-ball a enregistré la participation des sélections d'Algérie, d'Egypte, de Tunisie, du Soudan, des Comores, de Djibouti, du Bahreïn, de Libye, du Yémen et du Liban. Ces pays se sont inscrits aux épreuves du tournoi international, aux côtés de la Bulgarie, de la Slovaquie, de la Turquie et du Japon. Les deux compétitions ont vu la domination de



l'Egypte qui a participé avec ses athlètes champions du monde, mais ont permis de découvrir de nouveaux talents d'Algérie, du Liban, du Soudan, du Yémen, des Comores etc. Le président du club d'Esfort de Touggourt, Mohamed Berrekbia n'a pas caché sa satisfaction des résultats obtenus par ses jeunes athlètes. «Evidemment, on est content des performances de nos jeunes athlètes qui n'ont que trois semaines de préparation en speed-ball. Notre participation était beaucoup plus pour apprendre davantage, en cotoyant les meilleurs de cette discipline et découvrir le haut niveau», a indiqué Berrekbia. Pour l'entraîneur de l'équipe, Mohamed Ramzy Kafi, ses athlètes sont les plus jeunes participants des deux tournois. «C'est une fierté d'avoir engagé de jeunes joueurs de 13 ans. Ils n'ont pas été médiocres en compétition, avec une représentation exemplaire. On va tirer les enseignements nécessaires de notre participa-

tion, car beaucoup de travail nous attend», a expliqué Kafi, souhaitant que ce genre de tournois se renouvellent pour la pépinière algérienne qui s'étend sur plusieurs jours. En marge des compétitions, la Fédération arabe de speed-ball s'est réunie en session ordinaire, en présence de ses membres qui ont étudié plusieurs points liés au développement de la discipline dans les pays arabes et africains, puisque l'Egypte préside les deux instances régionales. La réunion a permis aux présents de passer en revue les différents problèmes inhérents à la massification de la discipline, avant de procéder à l'installation des différentes commissions au nombre de huit. Le prochain championnat d'Afrique aura lieu au Soudan en septembre prochain, et le championnat arabe des jeunes au Liban en octobre, alors que le 3^e Tournoi de l'amitié et la paix arabo-européenne en Belgique à la fin de l'année 2014.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE D'AVIRON (BATEAUX LONGS) Début de la compétition ce week-end à Tipasa

Le championnat d'Algérie d'aviron spécialement bateaux longs aura lieu les 26 et 27 juin au barrage de Boukourdene (Tipasa), a-t-on appris hier auprès de la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et de canoë kayak. Cette compétition regroupera les meilleurs rameurs algériens de la discipline, issus de l'ensemble des Ligues de wilaya, a indiqué

l'instance fédérale.

Selon le programme de la compétition, les qualifications débuteront la matinée, et seront suivies par les finales.



2	7	1	4	9	8	3	6	5
9	4	5	6	3	1	7	8	2
6	3	8	5	7	2	1	4	9
3	5	4	7	1	9	8	2	6
7	6	2	8	5	3	9	1	4
8	1	9	2	4	6	5	7	3
5	2	7	9	8	4	6	3	1
4	9	3	1	6	7	2	5	8
1	8	6	3	2	5	4	9	7

7	1	8	6	4	9	3	5	2
9	6	5	1	3	2	4	8	7
3	2	4	5	8	7	9	1	6
2	8	3	7	6	1	5	9	4
4	9	6	8	2	5	7	3	1
1	5	7	3	9	4	6	2	8
5	2	4	6	8	3	9	1	7
3	8	6	9	1	7	2	5	4

3	2	7	1	4	8	9	6	5	1	3	4
1	6	5	3	9	7	8	4	2	7	6	5
9	8	4	6	5	2	7	1	3	8	2	9
7	1	8	5	6	2	3	6	9	4	5	3
4	9	2	8	7	6	5	3	1	4	6	8
6	5	3	9	1	4	2	8	7	5	4	9
2	3	9	7	6	1	4	5	8	3	2	6
8	4	6	2	3	5	1	7	9	8	7	1
6	7	1	4	8	9	3	2	6	5	4	3

S o l u t i o n

Mots Croisés N°637

FLEURDELISES
OURSE■BALCON
NEGOCIATION■
CU■NY■UT■P■R
IRASCIBILITE
E■D■LOIS.ERE
RIVIERE■B■AL
ENEEL■GSTAAD■
MAR■BA■ENNUI
ERBIL■ARC■IL
NIECES■N■PRE
T■SIDATIQUES

n ■
Mots Fléchés N°637

CAPITULATION
RIRE■POURRI
ISONZO■BIISK
TE■AULNE■DESI
MA■RU■RAI■IC
ELAI■EGOUT■A
NIICHNEUMO
NITE■HIC■TUR
EL■RU■DECADR
ALESBIEN■TIENE
LEE■USE■TOTR
■S■EXERCONS

SPORT-POLICE-HOMMAGE Les athlètes de la Sûreté nationale honorés pour leurs performances en 2013-2014

Les athlètes de la Sûreté nationale qui se sont illustrés en 2013-2014 dans différentes compétitions, nationales et internationales, ont été honorés, lors d'une cérémonie organisée mardi en soirée à Baïnem (Alger) à l'occasion de la clôture de la saison sportive.

Au total, 99 athlètes (messieurs et dames) ont été récompensés pour leurs résultats, aussi bien dans des épreuves individuelles que dans les sports collectifs, comme le football.

L'équipe seniors masculine de football a accédé à la Division régionale 2, après avoir décroché le titre de championne d'Algérie en Division d'honneur, au moment où son homologue féminine (catégorie U20), a décroché une médaille d'argent, en Coupe d'Algérie, épreuve dans laquelle elle n'a chuté qu'une seule fois, en finale, face à l'Intissar d'Oran (1-0).

Dans les sports individuels, une mention spéciale a été décernée au champion d'Algérie de judo, catégorie espoir, Oussama Belaïd (-100 kgs), ainsi que Nahla Merzouk, médaillée d'or en Karaté-Do.

Le corps de la Sûreté nationale a également récompensé d'anciennes gloires, comme Louahdi Achour, commissaire à la retraite, qui avait fait les beaux jours du CR Belouizdad pendant les années 60 et 70.

«Je remercie la Sûreté nationale pour ce geste louable qui me va droit au cœur» a déclaré l'ancien international algérien à l'APS.

Sur son côté, le général-major Abdellah Hamel a saisi l'opportunité pour «encourager la pratique du sport» dans le corps de la Sûreté nationale, tout en remerciant les différentes structures, à l'image du Département central des activités sociales et sportives, qui contribuent au bon déroulement de chaque épreuve sportive.

L'équipe handisport de la Sûreté nationale fut également à l'honneur au cours de cette cérémonie.

La cérémonie a été marquée par la présence des ministres des Sports, Mohamed Tahmi, de la Jeunesse Abdelkader Khomri ainsi que celle du directeur des sports militaires, le général-major Meugued Benziane. Le wali d'Alger Abdelkader Zoukh y était également présent, tout comme le président du Comité olympique algérien Mustapha Berraf.

APS

La Radieuse et les supporters algériens remercient Bouteflika



Après le grand succès contre la Corée du Sud, qui a ouvert les portes de l'espoir, un nombre important des supporters présents à Porto Alegre ont chaudement remercié le Président Abdelaziz Bouteflika. Portant des T-shirts, sur lesquels était écrit : « Merci Bouteflika », ils ont longuement applaudi le président de la République, après la victoire des Verts, n'ayant pas oublie le grand soutien de l'Etat sous la conduite d'Abdelaziz Bouteflika envers le sport en général et l'équipe nationale de football en particulier. Ces supporters ont ensuite défilé dans certaines rues de la grande ville brésilienne, portant le drapeau national et la photo du président Bouteflika. Le président de la Radieuse, Chafi Kada, qui était en tête de ces supporters n'a pas manqué d'expliquer pourquoi les supporters aiment tant le président de la République. « Je me souviens du discours de monsieur le président, à la suite de l'élimination de notre équipe de la Coupe du monde 2006. Il avait dit, entre autres : c'est la dernière fois que l'équipe algérienne sera absente de la Coupe du monde. L'Etat algérien est là pour mettre, à la disposition du football algérien, tous les moyens financiers et de logistique, ainsi qu'un grand soutien moral. Ce message a été bien reçu par le ministère de la Jeunesse et des Sports et par la Fédération algérienne de football et le résultat est là aujourd'hui. C'est pourquoi aujourd'hui, comme hier à Oudurman, en Afrique du Sud et en Angola, les supporters n'ont pas manqué de lancer un grand remerciement à l'Etat algérien et notre cher président, Abdelaziz Bouteflika ». Il est vrai que les supporters ont pu se déplacer dans ces pays lointains pour soutenir l'équipe nationale, grâce à l'accompagnement de l'Etat.



MONDIAL-2014/ALGÉRIE

Les scénarios italien et ivoirien dans les esprits avant d'affronter la Russie

La sélection algérienne de football devra évoquer, aujourd'hui à Curitiba face à la Russie, le scénario cauchemardesque vécu par l'Italie et la Côte d'Ivoire qui avaient besoin d'un point seulement pour passer au 2^e tour du Mondial-2014, mais qui ont finalement perdu le pari en s'inclinant mardi face respectivement à l'Uruguay (1-0) et la Grèce (2-1).

Les Algériens, auréolés de leur belle victoire contre la Corée du Sud (4-2) dimanche dernier au prix de laquelle ils se sont relancés dans la course à la qualification, devraient s'inspirer des exemples uruguayen et grec lorsqu'ils affronteront la Russie à Curitiba en clôture des rencontres du groupe H. Du coup, tout le monde suivra avec curiosité le plan de jeu que va adopter l'entraîneur national, Vahid Halilhodzic, pour la circonstance. Les spécialistes sont d'ailleurs unanimes à penser que le technicien bosnien se retrouve tout simplement devant un véritable dilemme. Il est clair que si Halilhodzic concède à prôner la prudence, en privilégiant le jeu défensif comme il l'a fait contre la Belgique lors de l'entrée en lice de son équipe au Mondial (défaite 2-1), il exposerait les siens à un véritable danger. Le vice-capitaine des Verts, Medhi Lacen n'est pas allé avec le dos de la cuillère pour mettre en garde contre la reproduction du même scénario. «Notre équipe n'est pas faite pour jouer pour le match nul, je pense que nous l'avions vérifié à nos dépens face à la Belgique, nous sommes capables de faire le jeu et aller gagner», a déclaré mardi le joueur de Getafe (Liga espagnole) aux journalistes algériens présents



au Brésil. Lacen avait fait ces déclarations alors que le sort de l'Italie et la Côte d'Ivoire n'était pas encore scellé. Les deux équipes se sont fait éliminer quelques heures plus tard. Une triste issue qui aura ainsi conforté le milieu algérien dans sa conviction de la nécessité de miser sur la victoire face à la Russie.

Tous ses coéquipiers sont du même avis, si on se réfère à leurs déclarations d'après-match face à la Corée du Sud. Une manière pour eux de dire qu'ils ont bien appris la leçon de la rencontre face aux Diables rouges. Mais Sofiane Feghouli et ses partenaires restent persuadés tout de même que la moindre erreur face aux Russes, qui sont dos au mur, pourrait leur coûter très cher. Voilà qui met davantage de pression sur leur entraîneur, censé opter pour un schéma de jeu équilibré, de l'avis des spécialistes, à même de permettre aux Verts de réaliser le rêve que caresse tout un peuple : se qualifier au second tour pour la première fois dans l'histoire du foot algérien.

PUBLICITÉ

CE SOIR À 21H00 À CURITIBA, ALGÉRIE-RUSSIE



Said Ben

Les joueurs algériens se déclarent tous déterminés à réaliser l'exploit de ce qualifier en 8^e de finale en rencontrant ce soir à l'Arena Baixada de Curitiba (21h00 locale/21h00 algérienne), la sélection russe dans un match décisif et crucial dans le cadre du dernier match du groupe « H » du Mondial qui se déroule actuellement au Brésil.

L'Algérie, deuxième (3 pts) du groupe H derrière la Belgique (6 pts), assurera sa qualification pour les 8^e de finale - une première dans son histoire - en cas de victoire contre la Russie aujourd'hui (21h00 heure algérienne).

Un nul peut également suffire aux hommes de Vahid Halilhodžić à condition de conserver une meilleure différence de buts que la Corée du Sud (4^e, 1 point) opposée au leader belge.

Ainsi donc et après avoir remporté son match face à la Corée du Sud (4-2), juste après la première déception de la défaite du premier match contre la Belgique (1-0), les Verts se redonnent le droit de poursuivre leur aventure au Mondial brésilien où ils n'ont plus rien à perdre, si ce n'est de rééditer leur performance contre les "Guerriers Taeguk" et prendre un point ce soir à Curitiba face à la Russie, pour une qualification historique au second tour du Mondial.

Hyper motivés par le résultat du match de haute facture, livré aux hommes de Hong Myung-bo, les joueurs algériens affichent leur volonté de terminer en beauté le premier tour avec, à la clef, une place en 1/8^e de finale.

Sereins, les joueurs soutiennent qu'ils vont "rien à perdre" et qu'ils vont se donner "à fond" lors du 3^e match face à l'équipe



russe pour réaliser un objectif qui sera alors un exploit s'il venait à se produire surtout que l'équipe, formée de beaucoup de jeunes joueurs, aux capacités techniques indéniables, manque terriblement d'expérience internationale.

Les Bentaleb, Brahimi, Feghouli, et autres Mandi, sont bien près de s'ouvrir la porte des 8^e. Et comme on évoque l'effectif, il est donc logique de noter, dans ce même ordre d'idées que selon la stratégie mise en place mardi dernier par le sélectionneur national, Vahid Halilhodžić, lors d'un match d'application, le joueur de Getafe FC (Liga espagnole), Medhi Lacen est appelé à s'occuper, avec Nabil Bentaleb et Carl Medjani du milieu de récupération, à en croire une source proche de la délégation algérienne, même si l'option de recourir aux services du revenant Hassan Yebda, n'est pas à écarter.

Vahid Halilhodžić devra ainsi

sacrifier un joueur du milieu offensif, qui pourrait être Abdelloumen Djabou, qui avait du mal à terminer la partie face aux Coréens.

Cette nouvelle stratégie du coach national consiste à gagner la bataille du milieu, face à des joueurs russes qui évoluent en bloc, et très disciplinés sur le plan tactique.

Au niveau du milieu du terrain, le tandem Feghouli-Brahimi sera reconduit, idem pour la récupération avec Medjani et Bentaleb, qui ont bien accompli leur mission face aux Coréens.

Dans les autres compartiments, Halilhodžić n'aurait pas prévu de changements et ne compte pas chambouler une équipe qui gagne, à moins d'un imprévu de dernière minute. Et là, il est important de rappeler qu'après une défaite et une victoire, l'Algérie aura besoin d'un match nul ce soir face aux joueurs du technicien italien, Fabio Cappello, pour arracher une qualification historique au deuxième tour de l'épreuve. Du côté russe, l'attaquant Dmitry Kombarov reconnaît que "l'équipe d'Algérie est très solide et efficace en contre-attaque. Elle est rapide et son jeu est basé sur les passes courtes. C'est une équipe assez forte". L'international russe poursuit en déclarant que "nous avons un match crucial qui déterminera notre avenir dans la compétition. Je pense que face à l'Algérie nous devrons jouer plus agressifs en attaque".

«Nous allons nous battre jusqu'à la fin. Nous allons nous donner à 100%. Mais de toute évidence, nous avons un match très difficile.» a-t-il conclu. Enfin, l'autre match de ce groupe H en

tre la Belgique et la Corée du Sud, à São Paulo doit permettre à la Belgique, déjà qualifiée, d'assurer sa première place du groupe H. Avec une telle position, "les Diablos Rouges" éviteraient le premier du groupe G, qui a de grandes chances d'être l'Allemagne. Les Belges débordent d'ambition pour ce Mondial brésilien et possèdent un "crack" (Hazard) capable de changer le cours d'un match.

Quant aux Sud-Coréens, ils espèrent bien sur tenter l'exploit de gagner avec plus de trois buts d'écart face aux Belges pour espérer se qualifier en 8^e, mais en souhaitant également que les Algériens et les Russes fassent match nul. Ce qui est loin d'être envisageable face à une si impressionnante équipe belge... ■

Le règlement en cas d'égalité
Règlement en cas d'égalité à la Coupe du monde, dont la 20^e édition se déroule au Brésil jusqu'au 13 juillet.

COMPÉTITION

-Pendant la phase de groupes, le format est celui d'un championnat. Chaque équipe joue un match contre toutes les autres équipes du même groupe. Un match gagné est rétribué par trois points, un match nul par un point et un match perdu par zéro point.

- Le classement de chaque équipe dans chaque groupe est déterminé par les critères suivants:

a) le plus grand nombre de points obtenus après tous les matches de groupes,

b) la différence de buts après tous les matches de groupes,
c) le plus grand nombre de buts marqués dans tous les matches de groupes.

Si, sur la base des trois critères susmentionnés, deux équipes ou plus sont ex aequo, leur classement sera déterminé comme suit:

d) le plus grand nombre de points obtenus après les matches de groupes entre les équipes concernées,

e) la différence de buts particulière des matches de groupes entre les équipes concernées,

f) le plus grand nombre de buts marqués dans tous les matches de groupes entre les équipes concernées;

g) tirage au sort par la commission d'organisation de la Fifa.

-Le premier et le deuxième de chaque groupe seront qualifiés pour les huitièmes de finale.

- A partir des 8^e de finale, les matches sont à élimination directe. Si, à l'issue des 90 minutes réglementaires, le match s'achève sur un score nul, deux périodes de prolongation de 15 minutes chacune sont disputées. Si le score est toujours de parité à l'issue de cette prolongation, le vainqueur sera désigné par l'épreuve des tirs au but.

Le Groupe H avant les matches de ce soir: Aujourd'hui:
21h00 à Curitiba : Algérie - Russie

21h00 à São Paulo : Corée du Sud - Belgique

Dejà joués :

Belgique-Russie	1-0
Corée du Sud-Algérie	2-4
Belgique-Algérie	2-1

Rappel du classement:

	Pts	J	G	N	P	bp	bc	dif
1. Belgique	6	2	2	0	0	3	1	2
2. Algérie	3	2	1	0	1	5	4	1
3. Russie	1	2	0	1	1	2	-1	
4. Corée du Sud	1	2	0	1	1	3	5	-2

Ndr: Les deux premiers qualifiés pour les huitièmes de finale.

Dmitry Kombarov : «L'Algérie, une équipe très solide»

L'attaquant international russe Dmitry Kombarov a affirmé mardi soir à Itu (Brésil), que la sélection algérienne que les Russes affronteront ce soir à Curitiba avec pour enjeu un billet au second tour du mondial -2014, est une équipe «très solide».

«L'équipe d'Algérie est très solide et efficace en contre-attaque. Elle est rapide et son jeu est basé sur les passes courtes. C'est une équipe assez forte», a déclaré Kombarov, lors d'un point de presse rapporté par la Fédération russe de football.

Troisième du groupe H avec la Corée du Sud (1pt), la Russie est condamnée à battre l'Algérie pour passer en huitième de finale de la Coupe du monde-2014 au Brésil.



Pour l'ailier gauche du Spartak Moscou, le match de jeudi est «crucial» est «determinant» pour la sélection russe en Coupe du monde.

«Nous avons un match crucial qui déterminera notre avenir dans la compétition. Je pense que face à l'Algérie nous devrons jouer plus agressifs en attaque», a-t-il expliqué.

Interrogé sur les chances de qualification des Russes pour les huitièmes de finale, Dmitry Kombarov a estimé qu'elles sont «bonnes» mais le match contre l'Algérie sera «difficile».

«Je considère que nos chances sont bonnes. Pour nous, ce sera la dernière occasion pour nous qualifier. Nous allons nous battre jusqu'à la fin. Nous allons nous donner à 100%. Mais de toute évidence, nous avons un match très difficile.» a-t-il prévenu.

Le président de la FAF réunit les joueurs à Curitiba

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua a réuni mardi soir à Curitiba les joueurs de la sélection nationale afin de leur transmettre le message de félicitations et d'encouragements du

Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a indiqué hier l'instance fédérale. «En

étant au rendez-vous avec la victoire, vous vous hissez au niveau des attentes du peuple algérien», a indiqué le Président de la

République dans son

message après la victoire des Verts contre la Corée du Sud (4-2). Par ailleurs, le président de la FAF a exhorté les joueurs et le staff technique à se sur-

passer et à donner le meilleur d'eux même lors du match décisif contre la Russie et assurer ainsi une qualification historique pour le second tour.

L'Algérie, deuxième (3 pts) du groupe H derrière la Belgique (6 pts), assurera sa qualification pour les 8^e de finale - une première dans son histoire-

en cas de victoire contre la Russie ce soir (21h00 heure algérienne). Un nul peut également suffire aux hommes de Vahid Halilhodžić à condition de conserver une meilleure différence de buts que la Corée du Sud (4^e, 1 point) opposée au leader belge.

APS



Lamouchi ne poursuivra pas à la tête de la Côte d'Ivoire



La Côte d'Ivoire n'a pas réussi à franchir le seuil du premier tour de la Coupe du monde. Battus hier par la Grèce (2-1), les Ivoiriens terminent troisièmes du groupe C.

Après cette élimination, Sébastien Lamouchi a décidé de ne pas poursuivre l'aventure avec les Eléphants.

«J'avais un contrat qui se terminait à l'issue de la Coupe du monde, explique l'ancien joueur de l'OM. Il n'y aura pas de suite. Je pense que vous comprenez pourquoi...»



Cette Angleterre est une des pires de l'histoire

Éliminés au premier tour d'un Mondial pour la troisième fois de leur histoire, les Three Lions ont signé l'une de leurs pires campagnes en Coupe du monde.

Pour la troisième fois de leur histoire, les Three Lions rentreront à la maison ayant même les huitièmes de finale d'une Coupe du monde. Ils n'avaient pas connu ça depuis 1958. Vainqueurs en 1966, les Anglais ont, à minima, toujours accédé aux huitièmes de finale des Mondiaux qu'ils ont disputé depuis (tous, sauf 1974, 1978 et 1994), comme ce qui fut notamment le cas en 2010 (et leur élimination contre l'Allemagne, 4-1). Même s'ils évolaient dans la poule de la mort, le résultat des hommes de Roy Hodgson, éliminés en deux matches et deux défaites, est très décevant.

Certes, elle n'a pas réussi à sauver l'honneur en s'imposant face au Costa Rica ce mardi, mais cette Perfide Albion a néanmoins évité le pire avec ce point du match nul (0-0). Elle réussit (au moins) à ne pas rentrer au pays avec un zéro pointé, après deux défaites contre l'Italie (2-1), puis l'Uruguay (2-1). Ce qui aurait été du jamais vu autre-Manche. Et pour la deuxième de leur histoire, les Three Lions n'arrivent pas à remporter une seule petite rencontre dans un rendez-vous planétaire (en treize participations).

Trois nuls et une défaite en 1958

En 1958, les Anglais avaient sauvé l'honneur pour l'emporter contre le Chili (2-0) avant de s'incliner, ensuite, face aux Américains (1-0) puis aux Espagnols (1-0) lors de leur première élimination en phase de poules. Pour mieux toucher le fond huit ans plus tard.

En 1966, ils étaient restés sur le carreau après trois nuls (2-2 contre l'URSS, 0-0 contre le Brésil, et 2-2 contre l'Australie) puis une défaite contre les Soviétiques en match d'appel (1-0). On en oublie rá à présent que cela fait maintenant vingt-quatre ans que la Perfide Albion n'a plus atteint le dernier carré.

GRÈCE
Santos: «Nous avons montré que nous savons aussi attaquer»

«C'est la meilleure équipe qui a gagné, que ce soit au niveau de la stratégie, de l'envie et du nombré d'occasions,



sions, a déclaré le sélectionneur des Hellènes dans des propos retranscrits par la Fifa. Nous avons marqué deux buts et frappé trois fois la barre. C'est une victoire juste et nous avons montré de quoi nous sommes capables. Sur les deux premiers matches, nous n'étions pas concentrés, alors que c'est d'habitude notre grande force. Nous avons montré que nous savons aussi attaquer», a-t-il souligné en réponse aux critiques sur le jeu défensif habituellement déployé par les champions d'Europe 2004. «Matin, j'avais dit aux joueurs que ce match n'était pas le dernier, a-t-il poursuivi. Aujourd'hui, nous sommes très heureux et je sais que tout le monde en Grèce est en train de savourer ce moment».

URUGUAY Suarez mord encore !

Alors que son équipe d'Uruguay s'est qualifiée aux forceps face à une Squadra bien pâle, Luis Suarez a encore fait parlé de lui... en mordant un adversaire.

C'est la 80ème minute de la rencontre, et l'Italie est à dix contre onze depuis l'éjection de Claudio Marchisio. Un duel oppose Luis Suarez et Giorgio Chiellini dans la surface transalpine quand l'attaquant de Liverpool sort les dents et mord l'épaule du défenseur de la Juve.

Pas une première

Suarez n'en est pas à son premier fait d'arme en la matière. L'attanquant uruguayen avait déjà mordu dans le championnat hollandais lorsqu'il évoluait sous le maillot de l'Ajax d'Amsterdam ; puis avec Liverpool, contre Chelsea et Ivanovic il ya quelques temps. Depuis, celui qui

a été élu meilleur joueur de la saison 2013/2014 en Premier League semblait s'être assagi mais que nenni, puisque Luis Suarez vient de se trouver une nouvelle victime.

L'arbitre de la rencontre n'a pas vu les faits et le jeu a repris malgré les protestations insistantes des Italiens et un Chiellini méduse qui montrait son épaule au corps arbitral. Luis Suarez encourt à nouveau des sanctions, lui qui avait également marqué les esprits en permettant à sa sélection de se qualifier aux dépens du Ghana en stoppant un tir de la main sur sa ligne de but.



Deschamps, dur mais juste

Depuis le début du mondial, Didier Deschamps n'est plus très loin de faire l'unanimité en France grâce au jeu développé par son équipe. Ses joueurs et le président de la FFF eux en tout cas sont sous le charme d'un homme qu'ils qualifient de dur mais juste. Des propos à retrouver dans notre Zap Mondial du jour...



Buffon défend les «vieux»

Alors que l'Italie a été sorti prématurément de la Coupe du monde suite à sa défaite face à l'Uruguay (0-1) mardi, Gianluigi Buffon a pris la défense des «vieux» de la Nazionale.

«On entend souvent dire qu'il faut faire des changements. Que Buffon, Pirlo, De Rossi, Chiellini et Barzaglio sont vieux. La vérité, c'est que quand il faut ti-

rer la charrette ce sont ces vieux qui sont au premier rang», a déclaré le gardien de la Juventus, dans des propos rapportés par le site de la Fifa. Il est nécessaire de les respecter un peu plus, non pas pour ce qu'ils ont été mais pour ce qu'ils représentent encore.» De quoi mettre les jeunes pousses italiennes devant leurs responsabilités ?





ALGÉRIE
Ce soir à 19h



RUSSIE
Arena Baixada
de Curitiba



La sélection algérienne de football rencontrera ce soir son homologue russe à l'Arena Baixada de Curitiba (17h00 locale/21h00 algérienne), dans un match décisif et crucial pour la qualification aux huitièmes de finale de la coupe du monde 2014 au Brésil. Auréolée par son éclatante et retentissante victoire acquise lors de la deuxième journée (Gr H) face à la Corée du Sud (4-2), les Verts devront sortir le grand jeu face aux hommes du technicien italien Fabio Capello : un seul point leur permettra d'arracher un qualification historique au prochain tour de l'épreuve.



Les Verts à 90 minutes d'un exploit historique

**Vahid
compte
jouer
l'offensive**

Lacen :
«Donner le meilleur de nous-mêmes pour une qualification historique»

Les supporters algériens enthousiastes à l'idée de rester au Brésil

**Le Turc
Cuneyt
CAKIR
au sifflet**